

## Un parlementarisme allemand ?

Sous la direction de Nicolas Patin

Réduit en cendres en 1933, dominé par le drapeau soviétique en 1945, ceinturé par le mur au temps des deux Allemagnes, le bâtiment du parlement allemand semble figurer les ruptures vécues par l'institution qu'il abrite. Les théories et les pratiques parlementaires allemandes, prises entre le modèle britannique pluri-centenaire et la liturgie républicaine française, sont cependant encore largement méconnues. Ce dossier vise à dresser, pour l'ensemble du XX<sup>e</sup> siècle, un portrait de ce parlementarisme contrarié. Depuis l'étude du *Reichstag* impérial jusqu'à celle du *Bundestag* actuel, en passant par le cas de la *Volkskammer* est-allemande, historiens, politistes et juristes français et allemands proposent une approche originale de la question.

Parlement[s] est une revue à comité de lecture publiée par le Comité d'histoire parlementaire et politique aux éditions Classiques Garnier trois fois par an.

[www.parlements.org](http://www.parlements.org)

Thomas MERGEL, « Introduction. La question d'une "voie particulière" du parlementarisme allemand »

### [Recherches]

Nicolas PATIN, « 1918 : une rupture au sein du parlementarisme allemand ? Sociologie et recrutement des élus (1871-1933) »

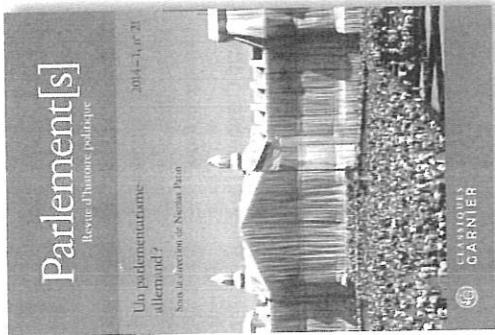
Johann CHAPOUTOI, « Les nazis et la République allemande : antipolitique et destruction de la cité (1919-1933/4) »

Lionel PICARD, « Quelle représentation au Parlement pour les Allemands expulsés de l'Est ? »

Domink RIGOLL, « Des limites du dicible. Évoquer le passé des députés sous le III<sup>e</sup> Reich au *Bundestag* des années 1970 »

Eva PATZELT, « La *Volkskammer* est-allemande, "Parlement d'un type nouveau" au service du SED »

Céline VINTZEL, « La Cour constitutionnelle allemande et le *Bundestag* »



2014-1, n° 21

187 p., ISBN 978-2-8124-3003-9

Prix au numéro : 25 €

Également disponible sur abonnement

### [Sources]

« Vous avec votre nez crochu ! Petit youpin plein d'impudence ! » Débat au *Reichstag*, séance du 10 décembre 1930, présenté par Nicolas PATIN

« Le *Reichstag* emballé » par Christo et Jeanne-Claude », photographie de couverture présentée par Nicolas PATIN

« Notre électorat potentiel est avant tout composé de gens aux valeurs post-matérialistes », entretien avec Fabio REINHARDT, député du Parti pirate à la Chambre de Berlin

### [Varia]

Philippe JIAN, « *Des principes du gouvernement représentatif et de leur application* selon Prosper Duvergier de Hauranne (1838) »

Estelle BOMBERGER, « La francophonie parlementaire : vocation culturelle et ambition politique »

### [Lectures]

# LA RÉPUBLIQUE DE FLORENCE (12<sup>E</sup>-16<sup>E</sup> SIÈCLE)

ENJEUX HISTORIQUES ET POLITIQUES

Jean Boutier, Yves Sintomer

## Florence : un enjeu pour l'histoire du politique

Du 13<sup>e</sup> au 16<sup>e</sup> siècle, et plus particulièrement lors du moment « républicain » où elle se fait le héraut de la « liberté florentine » (*Florentina libertas*), Florence constitue une référence centrale pour l'histoire politique du monde occidental. Tôt libérée des rapports féodaux, elle est, pendant deux siècles et demi, et malgré quelques éclipses, le lieu d'une véritable réinvention de la politique, au sens où Moses I. Finley et Christian Meier entendent celle-ci – un débat public sur les choses de la cité appuyé sur des procédures permettant aux citoyens une participation politique institutionnalisée. Mais elle l'est aussi au sens des luttes et intrigues pour le pouvoir lorsqu'elles sont tranchées *in fine* sur la place publique, plutôt que confinées dans les coulisses, et qu'elles s'effectuent dans un champ largement autonome, en particulier à l'égard de la religion, et partiellement professionnalisé. Si les origines et les premiers temps de la Commune de Florence restent en partie dans l'ombre, c'est avec l'affirmation du *Popolo*, en liaison étroite avec les associations de métiers, qu'elle devient une cité de premier plan. Avec Venise et Gênes, c'est l'une des cités-États qui, durant la Renaissance, résiste le plus longtemps à la montée des nouvelles Seigneuries princières, celles des Visconti puis des Sforza à Milan, des Gonzague à Mantoue ou des Este à Ferrare et à Modène. Dans les représentations et discours de l'époque, elle incarne la version « populaire » de la République, quand la ville des doges en représente la version « aristocratique ». La mutation politique que Florence expérimente dès le 13<sup>e</sup> siècle participe de l'invention ou de la réinvention de techniques délibératives ou électives et de modes de scrutin qui seront typiques de la politique moderne. La cité-État a rompu progressivement avec l'univers de pensée féodal, avec la théologie politique de l'empire et avec les formes institutionnelles et idéologiques de l'autorité qui en étaient le corollaire. Quelques siècles avant que ne s'impose l'idée de la souveraineté populaire, une communauté politique quasi fédérative basée initialement sur les corporations (les Arts) et d'autres groupes fondés sur un statut spécifique reconnu par la cité (les quartiers, l'organisation regroupant les partisans du guelfisme, etc.), typique des communes médiévales, cède progressivement la place, au cours des 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles, à une République plus unitaire.

La politique est dans la cité toscane tout à la fois étonnamment proche et foncièrement différente de la nôtre. Quelques aspects méritent ici d'être mentionnés. La délibération publique se déploie de façon importante, en particulier à partir de la fin du 14<sup>e</sup> siècle, mais dans des assemblées quasi informelles, les *consulte e pratiche*, qui discutent presque quotidiennement des questions sensibles, et non dans les *Conseils législatifs*, lieux qui sembleront son habitat « naturel » quelques siècles plus tard. L'élection et le vote au scrutin majoritaire sont employés et affinés mais, jusqu'à la fin du 15<sup>e</sup> siècle, ces modes de scrutin ne sont pas couplés à l'idée du consentement du peuple, typique des gouvernements représentatifs modernes. Florence voit émerger une véritable classe politique, quasi professionnalisée en ce qu'elle pratique cette activité à plein temps, dominée par les grandes familles qui exercent un large contrôle, à travers leurs réseaux, sur la vie politique. Mais elle voit aussi s'affirmer la participation active de milliers de citoyens à la gestion des affaires publiques à travers un mélange de cooptation, de tirage au sort et de rotation rapide des mandats. Elle développe un nombre des techniques d'administration modernes, comme l'impôt proportionnel fondé sur un recensement très précis des richesses immobilières et mobilières, dans le cadre d'un vaste État territorial en cours de constitution, qui occupe au 15<sup>e</sup> siècle toute la vallée de l'Arno, des Apennins à la mer, au niveau de Pise et de Livourne. C'est aussi à Florence que la notion moderne de république est créée, à partir du moment où Leonardo Bruni oppose le régime républicain au régime princier et où la république n'est plus simplement synonyme de bon gouvernement. Cependant, l'idéologie officielle de la cité toscane est marquée par l'idéal d'une représentation politique qui n'est pas la représentation-mandat mais la désignation des personnes les plus impartiales, les plus justes et les plus utiles pour l'harmonie communale, personnes qui forment une *pars pro toto* pouvant engager la collectivité.

L'expérience florentine de la politique peut dans une certaine mesure être comparée à l'invention de la perspective dans les arts picturaux, à la création de la philologie moderne par les humanistes travaillant les textes antiques, ou à l'invention de techniques marchandes, bancaires et financières qui feront date (grandes compagnies mettant en commun des capitaux multiples, comptabilité en partie double, etc.). Les marchands, artisans et banquiers sont les couches sociales qui portent l'affirmation de la Commune, et celle-ci défend vigoureusement leurs intérêts. L'inventivité historique dont Florence fait preuve sur le plan politique trouve des appuis et des correspondants sur les plans artistiques et intellectuels en général, ainsi que dans l'économie et la finance. Les instruments conceptuels et les individus circulent entre des champs que nous considérons spontanément aujourd'hui comme plus étanches : Dante, Bruni, Machiavel ou Guicciardini sont des citoyens politiquement très actifs ; Michel Ange ou Brunelleschi supervisent les fortifications de la ville et contribuent à la lutte contre les princes qui menacent la ville.

Durant deux siècles, la cité toscane s'affirme comme le centre de la Renaissance. Depuis Athènes et Rome, aucune ville occidentale n'avait ainsi été le lieu d'une telle inventivité historique. Cette expérience suscite un grand foisonnement dans la réflexion politique. C'est là que naît ce que les historiens des idées appellent aujourd'hui l'« humanisme civique », c'est-à-dire la confluence de l'humanisme comme courant intellectuel et des traditions communales qui impliquaient une certaine liberté politique des citoyens. Machiavel incarne le point culminant d'une réflexion réaliste sur la politique qui marque d'une certaine manière

l'historiographie contemporaine. Au total, Florence est l'un des foyers où se joue le passage d'une épistémè politique médiévale à une épistémè politique moderne.

### L'objectif du dossier

Comme le montre les analyses historiographiques de Lorenzo Tanzini dans ce numéro, Florence a fait l'objet d'une multiplication exceptionnelle de travaux historiques, qui en ont fait la ville de la Renaissance la plus étudiée à l'échelle de l'Europe. D'une certaine manière, ces recherches s'inscrivent plus particulièrement dans un dialogue, noué dès le 14<sup>e</sup> siècle, entre politique, pensée politique et histoire<sup>1</sup>. L. Tanzini montre cependant combien les orientations, les grands paradigmes et les enjeux des études d'histoire politique conduites sur Florence se sont fortement déplacés depuis le milieu du 19<sup>e</sup> siècle et ce, jusqu'aux dernières décennies. À la suite de Hans Baron et de Nicolai Rubinstein, toute une série d'auteurs ont renouvelé l'histoire politique de Florence, jusqu'à voir dans le « moment machiavélien » l'émergence de la pensée politique moderne<sup>2</sup>. À l'opposé, des sociologues travaillant dans une perspective historique différente ont proposé de relativiser la portée concrète de la « liberté républicaine » dont le régime florentin se fit peu à peu le héraut, en mettant en relief le rôle des multiples réseaux sociaux (de voisinage, d'alliance, de partenariat économique, etc.) indispensables à l'exercice et au contrôle du pouvoir, ainsi qu'à la domination politique. S'appuyant notamment sur la constitution de grandes bases de données, ces chercheurs ont travaillé les rapports complexes entre politique, économie, religion et familles dans la cité toscane, renouvelant ainsi la connaissance du fonctionnement des institutions et des logiques socio-politiques à l'œuvre au cours de ces deux siècles et demi<sup>3</sup>.

Ces travaux ont été rendus possibles grâce à l'importance d'archives, en large partie conservées, dont la densité est exceptionnelle pour l'époque<sup>4</sup>. Il faut attendre les périodes révolutionnaires et républicaines des siècles ultérieurs pour bénéficier de séries comparables à celles qui, à Florence, nous font connaître la composition du personnel politique, la transcription des principaux débats publics, le déroulement de l'activité législative, les échanges épistolaires privés de dirigeants en vue et de nombre de citoyens « ordinaires », ou encore des statistiques concernant le développement économique et la politique fiscale. C'est en couplant travail d'archive minutieux et innovation conceptuelle que l'historiographie contemporaine a pu

1. Sur cette question, cf. le livre majeur de Felix Gilbert, *Machiavel et Guichardin. Politique et histoire à Florence au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1996 (trad. fr. de Jean Vivès avec la collab. de Perle Abbrugiati) (éd. am. : Princeton, Princeton University Press, 1965).
2. Hans Baron, *The Crisis of the Early Italian Renaissance. Civic Humanism and Republican Liberty in an Age of Classicism and Tyranny*, Princeton, Princeton University Press, 1966 (1<sup>re</sup> éd. : 1955) ; John Pocock, *The Machiavellian. La pensée politique florentine et la tradition républicaine atlantique*, Paris, PUF, 1997 (1<sup>re</sup> éd. am. : 1975) ; Quentin Skinner, *Les fondements de la pensée politique moderne*, Paris, Albin Michel, 2009 (1<sup>re</sup> éd. angl. : 1978).
3. John Padgett, Christopher K. Ansell, « Robust Action and The Rise of the Medici », *American Journal of Sociology*, 96, 1993, p. 1259-1319 ; John Padgett, Paul D. McLean, « Organizational Invention and Elite Transformation : The Birth of Partnership Systems in Renaissance Florence », *American Journal of Sociology*, 111, 2006, p. 1463-1568 ; John Padgett, « Open Elite, Social Mobility, Marriage and Family in Florence, 1282-1494 », *Renaissance Quarterly*, 63, 2010, p. 357-411 ; Paul D. McLean, *The Art of the Network. Strategic Interaction and Patro-*

renouveler la compréhension politique de la République florentine, à distance des sources littéraires et des débats idéologiques.

Or, ces travaux, menés principalement par des chercheurs italiens, anglo-saxons ou dans une moindre mesure allemands, ne sont généralement pas traduits en français<sup>1</sup>. Ce chapitre crucial de l'histoire politique du monde occidental est largement méconnu dans l'Hexagone, et cette carence est particulièrement notable chez les politistes. Il n'est que de lire les références bibliographiques mentionnées par Bernard Manin, pionnier en la matière, pour en prendre la mesure – aucun texte en langue française ou presque n'est cité<sup>2</sup>. Des chercheurs hexagonaux se sont intéressés à l'art, à la culture, voire à l'économie de Florence, mais ils ont largement délaissé la politique. Seul Machiavel et, dans une bien moindre mesure, Guicciardini, Savonarole et Bruni ont fait l'objet d'études, menées principalement par des historiens des idées et des philosophes<sup>3</sup>. Les perspectives fondées sur une histoire sociale du politique ou tout simplement sur une histoire politique classique se comptent sur les doigts des deux mains<sup>4</sup>. En conséquence, l'expérience de cette République ne fait pas vraiment partie de la culture des politistes français, et elle est tout aussi absente des débats publics. Or, Florence et plus généralement les communes italiennes pourraient et devraient être un second pilier de la culture des politistes concernant l'histoire de la politique républicaine et démocratique précédant les révolutions des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, aux côtés de l'antiquité grecque et romaine, quant à elle largement connue.

L'objectif de ce numéro de la *Revue française de science politique* est donc de commencer à combler ce manque et de mieux faire connaître ce moment particulièrement important de l'histoire politique occidentale. Certes, et l'essai bibliographique de Lorenzo Tanzini le montre, l'historiographie italienne récente s'est efforcée de mieux insérer Florence parmi l'ensemble des communes de l'Italie du Centre et du Nord, un ensemble qui constitue, du 12<sup>e</sup> au 16<sup>e</sup> siècle, un espace majeur d'invention politique, et entre les éléments duquel les transferts et les connexions sont constants et intenses. Il serait en ce sens prometteur de croiser les recherches historiques, y compris en langue française<sup>5</sup>, qui permettent d'éclairer

un panorama plus vaste. Ce panorama est d'autant plus riche que, comme le souligne l'article de Hagen Keller et les travaux récents, la diversité des institutions, la complexité croissante des pratiques et la pluralité des forces en action rendent impossible de proposer un modèle unificateur des trajectoires politiques des villes<sup>1</sup>. Au reste, dès la fin du 15<sup>e</sup> siècle, les guerres d'Italie rendaient désuète une historiographie centrée sur une seule cité, ou même sur la seule Italie du Nord et du Centre, et Guicciardini fut sans doute le premier historien à en prendre conscience<sup>2</sup>. Comme l'écrit L. Tanzini, on assiste « à une sorte de fin du "primat historiographique de la capitale toscane et à l'essor d'une approche de type *beyond Florence* »<sup>3</sup>. Il fait peu de doute qu'avec le développement actuel de l'histoire globale et transnationale faisant davantage place aux expériences politiques non européennes, ce décentrement pourra qu'être accentué. Florence n'en reste pas moins un nœud particulièrement important en tant que modèle de « ville populaire »<sup>4</sup> ou de « berceau de la modernité », ou en tant qu'elle serait « unique », que parce qu'elle s'est caractérisée par une diversité particulièrement riche et le renouvellement continu de sa vie sociale et politique<sup>5</sup>. De ce point de vue, Florence constitue moins une exception qu'un point d'observation privilégié sur l'ensemble plus étendu dans lequel elle est incluse. L'actuel décentrement du regard historien s'appuie ainsi sur une vaste exploration antérieure, et il est indispensable que les chercheurs francophones prennent la mesure de celle-ci.

Centré sur la ville de Florence, ce numéro propose une approche à partir d'un triple choix. Le premier entend croiser l'histoire politique et la science politique. La tâche est moins évidente qu'elle ne pourrait le sembler à première vue. Certes, la « science politique », davantage qu'une science spécifique définissable par des concepts et des méthodes propres, est o

devoir être un toit institutionnel permettant de faire dialoguer des disciplines comme l'histoire, la sociologie ou l'anthropologie autour de l'objet politique. Cependant, les références

1. Parmi les rares exceptions, Gene A. Brucker, *Florence. Six siècles de splendeur et de gloire*, Paris, La Martinière, 1999 (trad. fr. de Bernard Blanc, Dominique Brotot) ; F. Gilbert, *Machiavel et Guicciardini...*, op. cit.  
2. Bernard Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Calmann-Lévy, 1995.  
3. Les études sur Machiavel sont trop nombreuses pour être citées : pour une synthèse récente, voir Sandro Landi, *Machiavel*, Paris, Ellipses, 2<sup>e</sup> éd., 2014. Sur Guicciardini, cf. notamment le remarquable travail de traduction et d'édition entrepris par Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini, ainsi que leurs ouvrages *La politique de l'expérience. Savonarole, Guicciardini et le républicanisme florentin*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 2002, et *La grammaire de la République. Langages de la politique chez Francesco Guicciardini (1483-1540)*, Genève, Droz, 2009. Sur Bruni, cf. Leonardo Bruni Aretnino, *Histoire, éloquence et poésie à Florence au début du Quattrocento*, Paris, Honoré Champion, 2008 (textes choisis, édités et traduits par Laurence Bernard-Pradelle) ; *Raisons politiques*, numéro « Actualité de l'humanisme civique », dirigé par Yves Sintomer, 36, novembre 2009. Sur Savonarole, Anna Fontes, Jean-Louis Fournel, Michel Plaisance (dir.), *Savonarole. Enjeux, débats, questions. Actes du colloque international (Paris, 25-27 janvier 1996)*, Paris, Université de la Sorbonne Nouvelle, 1997.

4. Jean Boutier, Sandro Landi, Olivier Rouchon (dir.), *Florence et la Toscane. Les dynamiques d'un État italien, XIV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004 ; Charles-Marie de La Roncière, *Prix et salaires à Florence au XIV<sup>e</sup> siècle*, 1280-1380, Rome, École française de Rome, 1982 ; Christiane Klapisch-Zuber, *Retour à la cité. Les magnats de Florence, 1340-1440*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2006 ; Isabelle Chabot, *La dette des familles. Femmes, lignage et patrimoine à Florence aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Rome, École française de Rome, 2011 ; Alessandro Stella, *La révolte des Giompi : les hommes, les lieux, le travail*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1993.  
5. Quelques travaux français sur les villes italiennes permettent de se faire une vue d'ensemble : cf. notamment

*phante. Les horizons d'un mythe*, Paris, Albin Michel, 1999 ; Jean-Pierre Delumeau, *Arezzo : espace et sociétés 715-1230. Recherches sur Arezzo et son contado du VII<sup>e</sup> au début du XIII<sup>e</sup> siècle*, Rome, École française de Rome, 1996 ; Jacques Heers, *Gènes au XV<sup>e</sup> siècle. Activité économique et problèmes sociaux*, Paris, SEVPEN, 1996 ; Étienne Hubert, *Espace urbain et habitat à Rome. Du X<sup>e</sup> siècle à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle*, Rome, École française de Rome, 1990 ; Philippe Jansen, *Macerata aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Démographie et société dans les Marches à la fin du Moyen Âge*, Rome, École française de Rome, 2001 ; Céline Pérol, *Cortona. Pouvoirs et sociétés aux confins de la Toscane, XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, Rome, École française de Rome, 2004 ; Claire Judde de Larivière, *La révolte des boules de neige. Murano contre Venise, 1571*, Paris, Fayard, 2014, et *Navigation, commerce, gouverner. Économies maritimes et pouvoirs à Venise (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, Leyde, Brill, 2008 ; Odile Redon, *L'espace d'une cité. Sienne et le pays siennois, XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles*, Rome, École française de Rome, 1994.

1. Jean-Claude Maire Vigueur, Enrico Faini, *Il sistema politico dei comuni italiani (secoli XII-XIV)*, Milano, B. Mondadori, 2010 ; Andrea Zorzi, *Le signorie cittadine in Italia, secoli 13-15*, Milan, B. Mondadori, 2010 ; Lorenzo Tanzini, *A consiglio. La vita politica nell'Italia dei comuni*, Bari, Laterza, 2014 ; Jean-Claude Maire Vigueur (cura di), *Signorie cittadine nell'Italia comunale*, Rome, Viella, 2013. Un certain nombre de synthèses de qualité existent en français : Patrick Gili, *Villes et sociétés urbaines en Italie. Milieu XI<sup>e</sup>-milieu XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Sedes, 2005 ; François Menant, *L'Italie des communes. 1100-1350*, Paris, Belin, 2005 ; Ilaria Taddei, Franco Franceschi, *Les villes d'Italie du milieu du XI<sup>e</sup> au milieu du XIV<sup>e</sup>. Économies, sociétés, pouvoirs, cultures*, Paris, Bréal, 2000.

2. Cf. sur cette question les analyses pénétrantes de Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini dans *Francesco Guicciardini, Histoire d'Italie*, Paris, Robert Laffont, 2 vol., 1996.  
3. Lorenzo Tanzini, « Les coordonnées historiographiques de l'histoire politique florentine », dans le présent numéro de la *Revue française de science politique*.  
4. Jean-Claude Maire Vigueur, « Il problema storiografico : Firenze come modello (e mito) di regime popolare », dans *Maanati e popolani nell'Italia comunale. Pistoia, 15-18 Maggio 1995*, Pistoia, Centro italiano di studi di storia

obligées, les théories mobilisées et les problématiques développées peuvent finir par s'auto-nomiser de part et d'autres des frontières institutionnelles à un point tel que la compréhension réciproque perd son immédiateté. La difficulté est encore accentuée dès lors que l'objet historique traité et la littérature qui tente de l'éclairer sont presque complètement absents des références spontanées des politistes. Dans ce but, nous avons choisi de faire appel à des auteurs inscrits disciplinairement en histoire. Nos lecteurs politistes ne devront donc pas s'étonner de ne pas retrouver certains des concepts qu'ils utilisent largement aujourd'hui. Nous avons introduit des notes de clarification afin d'en faciliter la lecture par un lectorat politiste.

Le second choix, de moindre portée, a été de sélectionner des textes écrits originellement en italien, ainsi qu'un texte en allemand, plutôt que des textes rédigés en anglais. La littérature anglo-saxonne sur l'histoire florentine est incontournable, et elle est du reste largement citée dans ce numéro. Pour des raisons linguistiques évidentes, elle est cependant plus accessible à la majorité des lecteurs francophones. Il nous a semblé important de mettre en valeur d'autres historiographies, afin de favoriser un dialogue allant au-delà des seuls italianistes et germanistes.

Le troisième choix a été d'adopter comme axe de gravité les procédures constitutionnelles et légales permettant à la communauté politique de prendre des décisions et, plus particulièrement, de sélectionner ses dirigeants. Bien sûr, le politique ne se réduit pas à ces procédures. Il est cependant difficilement envisageable sans elles. Pour ce faire, nous avons privilégié des contributions qui, en procédant par coupes, permettent aux lecteurs de se forger une vue d'ensemble sur l'expérience communale de la ville toscane, en laissant de côté les moments d'événement ou de démocratisation, dont le plus important est peut-être celui du « Tumulte » des ouvriers de la laine, les Ciompi, en 1378, au reste déjà accessible en langue française à travers une étude détaillée récente<sup>1</sup>.

De Voltaire et Jacob Burckhardt jusqu'à Richard Goldthwaite ou John F. Padgett, Florence a pendant des décennies constitué le « laboratoire par excellence » d'une histoire tout entière centrée sur la naissance de la modernité et les transformations tant économiques, politiques que culturelles que cette « modernité » émergente aurait produites ou accompagnées. Trois grands ensembles de problèmes, étroitement liés les uns aux autres, ont nourri ces travaux : la modernité culturelle qu'exprimerait l'humanisme civique ; la mise en place d'une économie déjà capitaliste et de l'organisation sociale qui lui est liée ; enfin, la construction de la liberté politique (*la Florentina libertas*<sup>2</sup>), en actes et en théorie, sous sa forme républicaine<sup>3</sup>. Ce numéro de la *Revue française de science politique* est consacré à ce dernier volet, abordé cependant sous l'angle des procédures décisionnelles et électives. Nous avons résolument décidé de promouvoir un éclairage multifactoriel pour expliquer la dynamique et la portée de ces dispositifs. Ils ne signifieraient rien sans les acteurs sociaux qui, tout à la fois, les promeuvent et s'en emparent, et les contributions de Laura De Angelis et de Riccardo Fubini s'attachent en particulier à donner toute leur épaisseur à ces pratiques. Florence réinvente certes la politique, mais celle-ci est d'abord l'affaire du *reggimento*, à savoir le groupe

sociopolitique qui exerce cette activité de façon constante, qui sait en maîtriser les rouages essentiels et dont les membres passent en permanence d'une charge à l'autre, souvent en concurrence les uns avec les autres<sup>1</sup>. Dans la Florence médiévale et renaissante comme aujourd'hui, les procédures sont aussi des instruments permettant de réaliser des coups tactiques, de disqualifier tel adversaire, de favoriser telle ou telle tendance, et c'est pourquoi elles font l'objet d'un tel investissement de la part des acteurs en présence – les articles de Piero Gualtieri, Riccardo Fubini et Nicolai Rubinstein sont de ce point de vue explicites. Cependant, s'il faut se garder de concevoir le jeu qu'elles autorisent comme une application plus ou moins directe des idéaux normatifs et constitutionnels mis en avant par les contemporains, et plus spécifiquement par les brillants intellectuels que la ville génère ou attire (de Leonardo Bruni à Nicolas Machiavel en passant par Coluccio Salutati et Francesco Guicciardini), il est aussi important de prendre au sérieux ces cadres normatifs de l'action, parce qu'ils expliquent parfois assez précisément l'adoption de telle ou telle procédure, mais aussi parce qu'ils constituent des réserves de sens où viennent puiser les critiques et les justifications des acteurs<sup>2</sup>. Analyser la spécificité du cadre normatif dominant des communes italiennes et plus particulièrement de Florence – tout comme mettre en valeur sa cohérence, ses tensions et ses évolutions – fait nécessairement partie d'une analyse globale, comme le montrent bien les contributions de Hagen Keller et de Laura De Angelis. Enfin, ces dispositifs institutionnels ont leur logique et leur pesanteur, irréductibles aux usages sociaux, instrumentaux et idéologiques, et c'est aussi sur cette dimension qu'insistent de façon différente les articles de Hagen Keller, Piero Gualtieri, Riccardo Fubini et Nicolai Rubinstein – ce dernier rappelant avec force des contraintes aussi « triviales » qu'incontournables, telles que la difficulté à atteindre le quorum requis pour les réunions dans une société de marchands très actifs, ou la dimension matérielle de ces dispositifs, une salle adéquate pour réunir le Grand Conseil étant en particulier une condition nécessaire pour l'existence de celui-ci.

### Une pratique pluriséculaire d'expérimentation politique

L'un des intérêts de travailler sur l'expérience politique de Florence est que celle-ci s'inscrit dans une histoire longue<sup>3</sup>. Ville d'origine romaine, siège d'un évêché depuis le 3<sup>e</sup> siècle, résidence des marquis carolingiens de Toscane, Florence reste pendant de longues décennies une « commune invisible »<sup>4</sup>, moins à cause des lacunes de ses archives que par la nature même de ses institutions. Les importants changements que la ville connaît entre la fin du 11<sup>e</sup> siècle et le milieu du 12<sup>e</sup> siècle ne se sont pas en effet traduits immédiatement en un régime politique clairement défini, aux mains d'un groupe aristocratique restreint autour de l'évêque ou du consulat. Le domaine de compétence du consulat, lorsqu'il apparaît dans la documentation, se limite pendant longtemps aux relations extérieures et à la justice criminelle. Pendant des décennies, la ville est dirigée par des groupes divers et concurrents. À partir des années 1170-1180, c'est la nécessité de contrôler un territoire en expansion autour de la ville qui donne aux consuls de la cité (*consules civitatis*), le plus souvent recrutés parmi le groupe des cavaliers (*milites*, c'est-à-dire l'aristocratie

1. A. Stella, *La Révolte des Ciompi*, op. cit.

2. Nicolai Rubinstein, « *Florentina libertas* », *Rinascimento*, 2 (26), 1986, p. 3-26.

3. Pour une discussion de ce triple constat, Jean Boutier, « Les formes et l'exercice du pouvoir : remarques sur

1. Dale Kent, « The Florentine *Reggimento* in the Fifteenth Century », *Renaissance Quarterly*, 28, 1975, p. 577-584.

2. Luc Boltanski, Laurent Thévenot, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.

3. Cf. l'excellente synthèse de John M. Najemy, *A History of Florence: 1200-1575*, Oxford, Blackwell, 2006. Pour

traditionnelle), des fonctions plus clairement définies, consuls qui finissent à leur tour par dominer l'entier gouvernement de la cité à la fin du 12<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. La Commune a désormais acquis une claire identité politique collective, qui lui permet au début du 13<sup>e</sup> siècle de prendre ses distances vis-à-vis de la tutelle impériale. Avec la contribution de Hagen Keller, le parti pris a été pour cette époque de proposer une analyse globale des pratiques politiques des communes italiennes, plutôt qu'un essai consacré à la seule Florence.

Durant cette période, la cité connaît une très forte croissance démographique, qui la fait passer de quelque 10 000 habitants vers 1175 à 60 000 au milieu du 13<sup>e</sup> siècle, pour atteindre un sommet dans les années 1320-1330, avec peut-être 120 000 habitants. Dans les décennies qui précèdent la grande épidémie de peste des années 1348-1350, Florence est de par sa population une des toutes premières villes d'Europe, derrière Paris<sup>3</sup>, et l'une des plus opulentes. Elle est en effet devenue au cours du 13<sup>e</sup> siècle un centre économique majeur, à la fois commercial, industriel (centré sur la production de tissus de laine et de soie) et financier ; ses compagnies marchandes, durables et puissantes, dotées d'importantes ressources en capital, ont installé des succursales fixes dans les principales places d'Europe et du bassin méditerranéen, et s'imposent comme les financiers des papes et des princes<sup>4</sup>.

Cette prospérité ne repose pas pour autant sur un système politique figé. À la fin du 13<sup>e</sup> siècle, le *Popolo*, qui regroupe les fractions dirigeantes des couches portées par l'essor industriel, commercial et financier, est sorti victorieux de sa lutte contre l'ancienne classe dirigeante des cavaliers (*milités*), disqualifiés comme des « magnats » dont la violence troublerait l'ordre citadin<sup>5</sup>. Désormais le « régime du *Popolo* », fortement appuyé sur les associations professionnelles des métiers, les Arts, s'installe dans la durée, avec la mise en place du priorat (1282) et l'exclusion des magnats par les Ordonnances de justice (dont la première rédaction date de 1293). En quelques décennies, les magistratures se multiplient et leurs fonctions se précisent, en liaison avec un groupe de plus en plus nombreux de fonctionnaires. La cité-État se dote ainsi des outils politiques lui permettant de gouverner un territoire en forte expansion à échelle régionale<sup>6</sup>. La vie politique florentine repose sur une large participation des citoyens, sans guère d'équivalent dans la Péninsule ; elle implique même nombre d'artisans ou de gens de métiers modestes, limitant il est vrai leur rôle aux grandes assemblées ou aux offices subalternes<sup>7</sup>. Si le cadre institutionnel de la cité ne connaît après 1295 aucune transformation en profondeur avant la fin du 15<sup>e</sup> siècle, il est en revanche l'objet d'innombrables ajouts et remaniements. Ceux-ci sont d'autant moins perçus comme des ruptures radicales qu'ils passent progressivement d'un usage exceptionnel à une pratique régulière : le tirage au sort pour désigner les détenteurs de certains offices fait ainsi son apparition à la fin du 13<sup>e</sup> siècle, bien avant de devenir, en 1328, le mode de désignation des prieurs et du gonfalonier de justice, soit des membres les plus importants de l'Exécutif florentin, comme Piero Gualtieri

l'analyse dans ce volume ; le recours extraordinaire à une *balìa* (la délégation pour une durée déterminée de pouvoirs politiques ou administratifs détenus par une magistrature ou Conseil à une commission spéciale restreinte, en général d'une dizaine de citoyens), important à partir de 1363, devient un instrument quasi permanent de contrôle au lendemain du retour de Côme de Médicis à Florence en 1434, comme le montre Riccardo Fubini. Ces changements sont autant de réponses à l'instabilité de la vie politique florentine, de Machiavel fera un des enjeux intellectuels majeurs de ses *Histoires florentines*<sup>1</sup> : celles-ci débattent de luttes de factions et de révoltes, de complots et de coups d'État ; le plus souvent, victoire des uns entraîne l'exil plus ou moins massif des autres pour assurer la paix sociale. Les crises politiques majeures conduisent alors à des changements de « régime », au sens que les historiens de Florence ont donné à *reggimento* et tel qu'il a déjà été défini. Comme souligné avec vigueur Gene Brucker, la stabilité constitutionnelle peut masquer de profondes altérations du système politique. Cela l'a conduit à opposer la version « populaire » « régime des Arts » qui, au lendemain de la révolte des ouvriers du textile (les Ciompi) 1378, renforce l'enracinement du fonctionnement politique dans le monde des artisans celui qui lui succède à partir de 1382 et se stabilise à la fin des années 1390<sup>3</sup>. Un groupe limité de citoyens aisés prend alors le contrôle du pouvoir, investissant pleinement l'activité politique tout en réaffirmant avec vigueur son attachement aux institutions républicaines en renforçant le consensus au sein des couches dominantes, et de la citoyenneté en général à travers l'implication d'un nombre considérable de citoyens à la gestion des affaires publiques. Cette dynamique est étudiée par Riccardo Fubini et plus encore par Laura De Angeli dans leurs contributions.

La prise de pouvoir par Côme de Médicis, de retour à Florence à l'automne 1434 après une année d'exil, n'entraîne pas, elle non plus, de véritable révolution constitutionnelle. Les Médicis construisent une sorte de Seigneurie masquée ou invisible, qui a fait l'objet d'analyses diverses et dont la relative continuité avec la période précédente est mise en relief par l'art de Ricardo Fubini<sup>4</sup>. Les vrais changements n'arrivent qu'à la fin du 15<sup>e</sup> siècle. En 1494, Médicis sont une fois de plus chassés du pouvoir. Alors que débute les guerres d'Italie, Florentins expérimentent un autre système institutionnel, construit autour d'un « Grand Conseil » formellement imité des institutions vénitienes mais dont la dynamique politique diffère assez radicalement de celle de la « Sérénissime République », donnant lieu à l'une des périodes les plus « populaires » de la République florentine. Cette phase de l'histoire florentine est mieux documentée en langue française, grâce en particulier à l'impressionnant travail fourni par Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini. Les Arts, désormais en arrière-plan ne constituent plus des cadres qui organisent directement la vie politique. Nicolai Rubinsten examine dans ce numéro les modes de fonctionnement du Grand Conseil, à partir de la définition des procédures électorales dans les années 1495-1499. L'histoire politico-institutionnelle de Florence connaît alors, pendant plus de trois décennies, une période de vives luttes politiques, qui conduisent à la fin de la République et à la mise en place d'une Seigneurie (1530-1532). La transformation en profondeur du dispositif institutionnel

1. Jean-Claude Maire Vigueur, *Cavaliers et citoyens. Guerres, conflits et société dans l'Italie communale, XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2003.

2. E. Faini, *Firenze nell'età romanica...*, op. cit., p. 223-360.

3. William R. Day, « The Population of Florence Before the Black Death : Survey and Synthesis », *Journal of Medieval History*, 28, 2002, p. 93-129, dont p. 120.

4. Pour une synthèse récente, cf. Richard A. Goldthwaite, *The Economy of Renaissance Florence*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 2009.

5. Pour un bilan récent des travaux sur ce thème, cf. Silvia Diacchiati, Andrea Zorzi (a cura di), *La legislazione antimannafizia a Firenze. Dalla legislazione estera italiana nel II Medioevo*, 2009.

1. Nicolas Machiavel, *Histoires florentines*, dans *Œuvres*, Paris, Gallimard, 1952.

2. Fabrizio Ricciardelli, *The Politics of Exclusion in Early Renaissance Florence*, Louvain, Brepols, 2007.

3. Gene Brucker, *The Civic World of Early Renaissance Florence*, Princeton, Princeton University Press, 1977.

L'affirmation du principe dynastique, la reconnaissance, par le pape puis par l'empereur, du titre grand-ducal, donnent ses assises au nouvel État, qui ne disparaîtra définitivement qu'avec l'entrée de la Toscane dans l'Italie unifiée, quelque trois siècles plus tard.

### L'invention du *Popolo*

C'est avec le romantisme qui exalte la force nouvelle et impétueuse du « peuple » que Florence, non sans malentendu, en est venue à être perçue comme un modèle de régime « populaire ». À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, *Magnati e popolani in Firenze dal 1280 al 1295* (1899), le grand livre de Gaetano Salvemini (1873-1957), propose d'organiser l'histoire de la ville autour de l'affrontement de deux grands groupes, les « magnats » et les « populaires » (*popolani*), qu'il définit comme deux classes sociales assises sur des bases économiques opposées, la propriété foncière d'un côté, la richesse mobilière, industrielle et commerciale de l'autre. La caractérisation est de beaucoup trop schématique et ne correspond pas à la complexité des divisions et des articulations sociales. Elle pose toutefois avec clarté une question centrale pour cette réinvention de la politique qui nous occupe aujourd'hui : qu'est-ce donc que ce *Popolo*, qui n'a que peu de chose à voir avec le peuple, acteur héroïque de l'histoire depuis le 13<sup>e</sup> siècle, dès lors que s'efface le mythe historiographique du « régime populaire » ? La recherche a été particulièrement attentive au rôle des associations professionnelles, les Arts, qui passent, avec des modalités diverses selon les communes, d'une fonction technique d'organisation de la vie professionnelle et du travail à un rôle pleinement politique, au cœur de la transformation des pouvoirs citoyens au cours du 13<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>.

Les travaux récents ont clairement mis en évidence la construction politique du *Popolo*, une organisation autonome, sorte d'État dans l'État portée par l'essor économique de la ville, qui émerge durant les premières décennies du 13<sup>e</sup> siècle en opposition aux cavaliers (*militi*) qui avaient accaparé le pouvoir consulaire<sup>3</sup>. Les premières revendications spécifiques sont portées, dès les années 1190, par les associations de métiers alors en train de s'organiser. À côté d'elles, toutefois, à partir des années 1220, commencent à se former des associations à bases territoriales, capables à la fois de participer à la lutte armée et d'être les porte-voix des intérêts collectifs de la *res publica*. À partir des années 1240, en plein affrontement entre guelfes et gibelins, et avec l'appui de ces derniers, ces compagnies des armes à assises territoriales (dans un premier temps, probablement des paroisses, avant que n'apparaissent les gonfâlons) se réunissent sous le commandement d'un capitaine du *Popolo*, généralement un étranger à la cité qui se voit appelé pour exercer provisoirement cette charge et qui est, lui aussi, doté d'un pouvoir politique ; ainsi, en 1244-1245, deux ou trois capitaines du *Popolo* apparaissent à côté du podestat. Mais c'est seulement avec la conquête du pouvoir, dans la décennie 1250-1260 – le gouvernement dit du *Primo Popolo* –, que le mouvement « populaire », composé de marchands, d'artisans plus ou moins aisés, de juges et de notaires, mais aussi de familles de cavaliers qui s'étaient ralliées à lui, atteint sa pleine maturité politique. L'association des cavaliers (*societas militum*) est alors supprimée. L'ascension du *Popolo* à

1. Jean-Claude Maire Vigueur, « Il problema storiografico : Firenze come modello (e mito) di regime popolare », dans *Magnati e popolani nell'Italia comunale. Pistoia, 15-18 Maggio 1995*, Pistoia, Centro italiano di studi di storia e d'arte, 1997, p. 1-16.

2. Pour une approche d'ensemble, Enrico Artifoni, « Corporazioni e società di "popolo" : un problema della politica

Florence ne s'est pourtant pas faite par un conflit ouvert entre *militi* et *populares*, mais par la conquête progressive et irrégulière du pouvoir politique et administratif, sans transformation du système institutionnel. Le Peuple soutenait un modèle politique dominé par l'autorité publique, attentif à une gestion judiciaire des biens et des finances publiques et sans privilège accordé aux anciens cavaliers.

Les choses changent avec l'évolution vers le second *Popolo*, issu d'une forte mobilité sociale, du renforcement et de l'élargissement des institutions professionnelles corporatives, dans le contexte fortement perturbé des années 1270<sup>1</sup>. Il se caractérise dès lors par l'étroite articulation entre l'organisation politique de la Commune et les Arts, avec la mise en place du priorat des Arts (1282) et plus encore avec les Ordonnances de justice (janvier 1293) qui relèguent l'ancienne classe dirigeante des « magnats » hors du champ politique, tout en installant définitivement une conception de la Commune de Florence comme une « fédération souveraine d'Arts égaux et autonomes »<sup>2</sup>. Non seulement il faut être membre d'un Art pour exercer une charge politique – vers 1300, les 21 Arts de la ville regroupent de 7 à 8 000 personnes, soit probablement le tiers des hommes adultes – mais les processus de désignation aux charges suprêmes reposent sur un principe d'égalité entre les Arts majeurs. L'exercice du pouvoir tire sa légitimité du consensus de l'ensemble des Arts. Dès lors, l'histoire politique de la Commune résulte d'une tension vive entre, d'un côté, un système politique fondé sur les Arts, fréquemment rappelé et, de l'autre, une évolution oligarchique qui tend à restreindre le pouvoir aux familles les plus puissantes, issues des Arts majeurs. Au cours du 14<sup>e</sup> siècle, le corporatisme florentin – la « République des Arts » – se manifeste avec vigueur à plusieurs reprises, notamment dans des moments de crise comme lors de la tyrannie de Gautier de Brienne (1342-1343) ou dans les années 1370-1380, autour du Tumulte des Ciompi, redonnant vie à l'exigence du « consensus de toute la cité » (*il contentamento [...] di tutta la città*, 1378). Mais l'échec des Ciompi au début des années 1380 consacre aussi l'échec d'un système politique citadin appuyé sur les organisations corporatives, associées par nombre de contemporains au « *popolazzo* », au bas peuple. Au consensus du grand nombre fait place la sagesse des « grands » ; à la fraternité des membres égaux de l'Art se substitue l'image ordonnée et hiérarchisée du lignage familial. La famille comme modèle pour penser les relations politiques dans une société dominée par une organisation oligarchique et des valeurs de hiérarchie va occuper la place centrale dans la République florentine du 15<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Telle est la nouvelle conception du républicanisme florentin, assis désormais sur le consensus d'une large classe politique, à la fois unifiée et indifférenciée, occupant des magistratures et des fonctions de plus en plus nombreuses, celle à laquelle Leonardo Bruni donne forme dans ses écrits, dans les premières années du 15<sup>e</sup> siècle.

Ce sont là les deux faces opposées du républicanisme florentin, le premier, égalitaire et assis sur les Arts, qui conçoit la Commune comme une fédération de corps de métiers égaux et

1. P. Gualtieri, *Il Comune di Firenze...*, op. cit. ; Silvia Diaciacati, *Popolani e magnati. Società e politica nella Firenze del Duecento*, Spolète, Fondazione Centro italiano di studi sull'Alto Medioevo, 2011.

2. John M. Najemy, *Corporatism and Consensus in Florentine Electoral Politics, 1280-1400*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1982, p. 6.

autonomes, l'autre, plus élitiste, revendiquant le « consensus » de citoyens « sages et prudents » qui gouvernent la cité pour le bien de tous<sup>1</sup>.

### Un régime princier invisible ?

L'évolution du régime politique florentin à partir de la fin du 14<sup>e</sup> siècle est souvent décrite comme une transformation en oligarchie. Après l'échec du régime populaire des années 1378-1382 et la disparition du régime des Arts, un nombre limité de familles, présentes de longues dates aux sommets de l'État, auraient confisqué le pouvoir politique, ce qui aurait par la suite facilité la prise de pouvoir des Médicis, présents presque en permanence à Florence à partir de 1434. Ce schéma ne rend que très imparfaitement compte des modifications, contradictoires, du système politique florentin : s'il se coupe des assises historiques des institutions communales, le groupe des citoyens aptes à gouverner s'élargit considérablement et l'attachement de ces derniers à la tradition républicaine n'est jamais remise en question, et ce tout au long du 15<sup>e</sup> siècle. C'est ce paradoxe apparent qu'il nous faut désormais éclaircir<sup>2</sup>.

Avec la création, en 1411, du Conseil des Deux-Cents – compétent pour délibérer sur les principales questions du moment – émerge ce que les Florentins appellent le *reggimento*, soit un ensemble d'hommes déclarés aptes à détenir les plus hautes magistratures de la République, ou en d'autres termes une classe politique active. Le groupe entendu au sens large est assez important – autour de 2000 citoyens – mais son cœur est constitué d'un nombre plus limité de familles, fidèles à la faction au pouvoir et qui ont de longue date accès à ces charges. Cette institutionnalisation de fait a parfois conduit à considérer ce groupe comme une aristocratie, qui aurait réussi à monopoliser le pouvoir sur la longue durée. Formellement, l'analyse est en grande partie justifiée : après les deux grands moments d'ouverture vers des hommes nouveaux que sont les années 1340, au lendemain de l'expulsion de Gautier de Brienne, et le dernier gouvernement des Arts, puis les années 1378-1382, peu de familles nouvelles sont admises à exercer les charges de la Seigneurie au cours du 15<sup>e</sup> siècle, qui apparaît clairement comme une période de fermeture sociale<sup>3</sup>. Mais cette conception d'une classe politique stable dans la durée masque des transformations profondes dans sa nature et dans les valeurs qui l'animent. Si le *Popolo* a été de fait mis à distance de l'exercice du pouvoir politique, les conflits politiques majeurs qui ont animé la vie de la cité ont conduit la classe dirigeante à se dissocier fortement des valeurs de l'ancienne classe consulaire pour épouser celles qu'a portées et promues le *Popolo* au cours du 13<sup>e</sup> siècle. L'importance du consensus, le sens du bien commun et de la dignité des citoyens, qui constituaient l'armature du programme politique alternatif des Arts, ont ainsi été inscrits au cœur du républicanisme florentin<sup>4</sup>. L'ampleur de cette transformation est visible avec l'expérience du Grand Conseil, à partir de la fin de 1494, qui inaugure une phase d'ouverture de l'accès au gouvernement

de la cité : dès 1495, la nouvelle institution comprend jusqu'à près de 3 500 citoyens. Mais les critères d'admission ne sont plus ceux de la République des Arts ; ils découlent des nouvelles conceptions politiques du républicanisme florentin, qui place la « sagesse », héritée des ancêtres qui ont déjà exercé le pouvoir, au centre du dispositif de sélection. Ne peuvent siéger au Grand Conseil que ceux dont les pères, grands-pères ou arrière-grands-pères ont été admis à exercer les charges suprêmes – prieurs des Arts, devenus depuis le milieu du 15<sup>e</sup> siècle prieurs de Liberté, Bons Hommes ou gonfaloniers de compagnie<sup>1</sup>. Il ne faut certes pas oublier que le Grand Conseil a facilité l'accès au pouvoir et développé une plus grande égalité entre citoyens : qu'il a acquis le droit de nommer les magistrats de la cité et obtenu le pouvoir de valider, à la majorité des deux-tiers, tout projet approuvé par la Seigneurie, les Collèges et le Conseil des Quatre-Vingts, avant de devenir loi. Mais la République n'en est pas moins désormais assise sur le privilège de naissance, un droit du sang qui n'est donc pas l'apanage des noblesses.

Ce 15<sup>e</sup> siècle oligarchique, qui s'interrompt formellement en 1494, serait-il celui d'un régime princier masqué, qui se serait mis en place avec le retour d'exil de Côme de Médicis, en 1434 ? Certes, le système politique florentin ne connaît pas de véritable transformation constitutionnelle, du moins avant l'attentat des Pazzi contre Laurent le Magnifique et son frère Julien, dans la cathédrale de Florence, en avril 1478. Durant les premières décennies, Côme l'Ancien n'exerce pas plus les magistratures que les autres citoyens qui ont déjà fait de la politique une activité d'une certaine façon professionnalisée. Il sert deux fois comme l'un des Douze Bons Hommes, deux fois comme l'un des seize gonfaloniers de compagnie, trois fois comme gonfalonier de justice, la charge suprême, soit, au total, seulement deux années au pouvoir. Même si personne n'ignore sa puissance financière ou les liens qu'il a su tisser tant au-dedans de Florence, il se présente comme un simple citoyen, issu d'une famille « populaire » et soucieux de gagner le consensus de ses concitoyens. Il reprend les pratiques qu'avaient adoptées la faction opposée des Albizzi (au pouvoir depuis la fin du 14<sup>e</sup> siècle), notamment la manipulation habile du système électoral. Sans modifier formellement les règles du scrutin qui sélectionne une liste de citoyens considérés comme compétents et parmi lesquels on tire à tour de rôle les noms pour occuper les magistratures, il réussit à faire recourir de plus en plus à des élections « à la main », c'est-à-dire à la pure et simple cooptation par les scrutateurs partisans du régime grâce à l'intervention de commissions exceptionnelles (*balite*) composées de ses fidèles. Dès lors, la « seigneurie masquée » des Médicis repose moins sur des processus institutionnels que sur une construction du consensus à travers la mobilisation de réseaux de rapports personnels, d'amitié, de parenté, de voisinage, de sociabilité, et l'exercice d'un mécénat à la fois artistique, intellectuel et religieux. De Côme de Médicis à Laurent le Magnifique, le pouvoir des Médicis s'est certes personnalisé : le système politique est réorganisé après 1478 pour permettre à la fois son contrôle et une plus forte concentration du pouvoir autour de cette famille. Cependant, les bases constitutionnelles de l'ancienne Commune n'en ont pas été pour autant véritablement remises en cause.

1. Cf. Simonetta Adorni Braccesi, Mario Ascheri (à cura di), *Politica e cultura nelle repubbliche italiane del Medioevo all'età moderna*, Firenze-Genova-Lucca-Siena-Venezia, Rome, Istituto storico italiano per l'età moderna e contemporanea, 2001.

2. Une mise au point récente et informée en français : Ilaria Taddei, « Le système politique florentin au xv<sup>e</sup> siècle », in J. Rouffier et al. (dir.), *Florence et la Toscane... nn. cit.*, n. 39-63.

## Trois enjeux méthodologiques et théoriques pour la science politique

À partir de ces questions historiographiques cruciales, le présent dossier permet de poser, ou de reposer, trois enjeux méthodologiques et théoriques susceptibles d'intéresser les politistes dans leur ensemble.

### Humanisme civique et républicanisme

Le premier concerne l'humanisme civique et, à travers lui, le républicanisme. Depuis les travaux de Hans Baron, John Pocock et Quentin Skinner, une littérature considérable a été produite sur la question, suscitant des échos non négligeables en langue française. Même si la notion d'humanisme civique est une création tardive (par Hans Baron, dont l'ouvrage fondamental<sup>1</sup> n'est toujours pas traduit en français) pour nommer les idéaux qui émergent à Florence à la toute fin du 14<sup>e</sup> siècle et au début du 15<sup>e</sup>, il fait aujourd'hui peu de doute qu'un univers idéologique s'est bien constitué à cette époque. Il plonge de nombreuses racines dans la philosophie antique, grecque et romaine, comme dans la pensée politique du Moyen Âge, mais il en propose une synthèse originale qui aura de fortes répercussions sur la constitution d'une tradition républicaine spécifiquement moderne. Une large partie des volumes édités dans la collection « *Ideas in Context* », aux Presses universitaires de Cambridge, sont consacrés à cette tradition. Le rôle des intellectuels de Florence, depuis les humanistes comme Leonardo Bruni au début du 15<sup>e</sup> siècle jusqu'à Machiavel et dans une moindre mesure à Guicciardini dans les premières décennies du 16<sup>e</sup> siècle, est tout à fait crucial dans la généalogie de cette tradition. Le fait est connu, mais il faut rappeler à quel point cette production est inscrite dans le contexte politique et idéologique florentin. Si les écrits des plus importants de ces penseurs, Machiavel en tête, ont pu traverser les époques et continuent à nous parler aujourd'hui, ils n'en ont pas moins pris naissance dans un univers spécifique. Une meilleure connaissance de cet univers est nécessaire pour mieux comprendre « en contexte » ces premières théories républicaines, mais aussi pour apprécier davantage en quoi celles-ci ont pu s'édifier sur la base d'une expérience de la politique dont il ne faut pas sous-estimer une certaine universalité — ou qui, en tout cas, mérite d'être inscrite dans une universalité démocratique qui ne peut être que multiple et diversifiée.

Sans doute ne connaît-on pas suffisamment en langue française les controverses historiographiques et théoriques qui ont accompagné les travaux visant à mettre en valeur la création de cette « tradition » républicaine<sup>2</sup>. Sans entrer dans le détail, il convient ici d'en évoquer certaines des dimensions les plus importantes. La première, et sans doute la plus significative du point de vue d'une histoire en contexte, est que l'humanisme civique s'est édifié et s'est transformé en une sorte d'idéologie officielle de la République florentine au moment même où celle-ci devenait un régime plus oligarchique contrôlé comme nous l'avons vu par une classe dirigeante semi-professionnelle. Les contributions de Laura De Angelis et Riccardo Fubini sont sur ce point tout à fait éclairantes<sup>3</sup>. Bien sûr, il ne s'agit pas de réduire l'humanisme civique à sa base sociologique, car les dimensions proprement politiques et normatives ont leur autonomie et leur efficacité propres, mais il serait inversement fort contestable de ne

pas tenir compte de cette donnée. Cela est d'autant plus vrai que leur prise en compte transforme la façon de penser le républicanisme.

Trois clivages au moins opposent entre elles les théories du républicanisme qui s'édifient dans la République florentine ou en référence à celle-ci<sup>4</sup>. Le premier concerne la place du conflit dans la République : alors que celui-ci fut considéré comme un péril fondamental dans toute l'histoire de la Commune, son importance réelle fut de tout temps capitale et il fallut attendre Machiavel pour qu'une théorie politique majeure centrée sur le conflit y voie le jour — même s'il faut immédiatement ajouter que dans son volet normatif, Machiavel faisait l'éloge du conflit civil, dont le règlement s'inscrivait dans le cadre des lois et non de la guerre civile. Le second clivage porte sur le rôle de la participation civique dans le républicanisme. Comme le montrent les articles de ce dossier, Florence était à la fois un régime politique qui favorisait une dynamique d'autogouvernement des citoyens et un système largement contrôlé par la classe politique dirigeante, le dosage des deux ingrédients variant considérablement d'une période à une autre. Les écrits des humanistes civiques furent généralement le fait d'intellectuels adoptant le point de vue de cette classe dirigeante et exaltant la capacité de celle-ci de gérer la cité en vue du bien commun. Ils mentionnaient la participation civique et l'autogouvernement mais à une place subordonnée, et ce trait fut encore renforcé par la majeure partie de la tradition républicaine ultérieure — et ce jusqu'aux élaborations actuelles de Philip Pettit<sup>5</sup>. Cependant, ce républicanisme « paternaliste » coexistait toujours avec un républicanisme « participatif », exprimé par exemple par certains *leaders* des corporations inférieures, et il eut de nombreux échos dans les traditions révolutionnaires ultérieures. Le troisième clivage, qui recoupe le second sans s'y confondre, porte sur la place des couches subalternes dans la république. Comme nous l'avons déjà noté, le *Popolo* florentin était loin d'être l'équivalent de ce que nous entendons par peuple aujourd'hui (c'est d'ailleurs pourquoi les phrases célèbres de Machiavel sur le conflit entre les grands et le « peuple » doivent être interprétées en contexte). Le petit peuple urbain (*popolo minuto*) était exclu de la citoyenneté, tout comme les femmes, les paysans du territoire avoisinant (le *contado*) et les populations des territoires conquis (le *dominio*), qui bénéficiaient d'une certaine autonomie (elles gardaient des formes d'auto-administration communales) mais ne pouvaient influencer institutionnellement sur la politique de la ville-centre. L'importance du Tumulte des Ciampi provient précisément du fait que le petit peuple revendiqua alors sa place dans l'ordre républicain. Toute l'histoire de la République florentine est marquée par la question de la taille du cercle de ceux qui étaient appelés à gouverner, les partisans du *governo stretto*, c'est-à-dire d'un gouvernement plus « resserré » autour des Arts majeurs, des grandes familles ou des notables de longue date, s'opposant à ceux du *governo largo*, incluant davantage les Arts mineurs, les couches populaires et les nouvelles familles. De tels clivages se retrouveront aussi dans les traditions républicaines ultérieures, quoique dans des logiques et avec des termes sans cesse spécifiques.

### Les procédures électives florentines : tirage au sort, élection et cooptation

Le second enjeu a trait à la façon d'analyser les procédures électives, qu'elles reposent sur le tirage au sort, sur l'élection ou sur la cooptation. Sur ce plan, l'histoire florentine est d'une

1. H. Baron, *The Crisis of the Early Italian Renaissance...*, op. cit.

1. Pour une présentation succincte sur le cas florentin, cf. Yves Sintomer, « De Leonardo Bruni à Francesco Guicciardini : actualité de l'humanisme civique ? », *Raisons politiques*, 36, novembre 2009, p. 5-24. Une synthèse plus détaillée des débats républicains est proposée par Corinne Auriol, *Les théories de la République*, Paris.



richesse exceptionnelle, au point que les lecteurs pourront parfois se sentir déroutés ou être lassés devant ces variations incessantes, ces combinaisons multiples, ces débats procéduraux, difficiles à comprendre tant s'y intriquent questions de principe, arrière-pensées tactiques, exigences pragmatiques et contraintes matérielles. Le sentiment de complexité est renforcé par l'éloignement temporel et contextuel. Il suffit pour le relativiser de penser, pour le seul cas français, à la multiplication des procédures électorales depuis la Révolution de 1789, et plus encore à la diversité de leurs usages. Que peut alors apprendre le cas florentin à des non-spécialistes ?

Tout d'abord, que sur la longue durée, la polarisation presque exclusive sur les élections n'est pas l'aboutissement ou le point culminant d'une longue expérimentation démocratique, mais plutôt une exception dans l'histoire politique et républicaine. Le fait était déjà largement documenté pour Athènes, il est attesté ici pour Florence et les communes italiennes. L'ampleur du recours au tirage au sort, mais aussi la diversité presque infinie des « votes de compromis » à plusieurs échelons et des techniques de cooptation est tout à fait frappante. Au regard de ce continent procédural, les élections ne sont ni une avant-garde, ni foncièrement étrangères : elles constituent une modalité parmi d'autres. Étymologiquement, l'élection ne peut d'ailleurs se confondre avec le seul vote des représentants, elle était synonyme de sélection et pouvait notamment être effectuée « par consensus » ou « *per rotulatum et per sortem* », par tirage au sort de noms inscrits sur des morceaux de parchemins (cf. l'article de Hagen Keller dans ce dossier). Les contributions ici rassemblées montrent que, pendant ces quatre siècles, la Commune florentine n'a pas évolué graduellement vers le gouvernement représentatif, passant d'un stade « inférieur » à un stade « supérieur » de développement politique. Certes, il est possible et nécessaire de retracer de façon généalogique l'origine des techniques électorales modernes<sup>1</sup>. Comme l'ont déjà montré d'autres chercheurs, il faut cependant se garder de toute téléologie<sup>2</sup>. Il fait peu de doute que les révolutions de la fin du 18<sup>e</sup> siècle ont largement marqué une rupture. Cependant, les travaux de sociologie historique ont depuis longtemps montré que la conception contemporaine du suffrage comme expression de l'opinion individuelle et des élections comme mandat donné par le peuple souverain à des représentants pour agir en son nom est loin de s'être imposée d'emblée dans les « démocraties » modernes<sup>3</sup>. Mis en regard des évolutions du 21<sup>e</sup> siècle, à commencer par celle de la « gouvernance globale », l'histoire florentine, en sus de confirmer ces résultats, suggère que le triomphe de l'élection, plutôt que d'être un point culminant de l'histoire politique, n'est peut-être après tout qu'une parenthèse ou une voie particulière à provincialiser au regard d'une histoire globale du politique.

Plus encore, cette longue séquence toscane confirme ce que nous enseignent depuis deux ou trois décennies les travaux de sociologie historique du politique : il n'est guère possible

1. Léo Moulin, « Les origines religieuses des techniques électorales et délibératives modernes », *Politix*, 43, 1998, p. 117-162 ; Edoardo Ruffini, « I sistemi di deliberazione collettiva nel medioevo italiano », dans *La ragione dei più. Ricerche sulla storia del principio maggioritario*, Bologne, Il Mulino, 1977 ; Reinhard Schneider, Harald Zimmermann (Hrsg.), *Wahlen und Wählen im Mittelalter*, Sigmaringen, Jan Thorbecke, 1990.
2. Cf. le travail récent, pour la période moderne, d'Olivier Christin, *Vox populi. Une histoire du vote avant le suffrage universel*, Paris, Seuil, 2014 (dont a rendu compte Olivier Ihl dans « Démocratie et élections », *Revue française de science politique*, 64 (4), août 2014, p. 784-790).
3. Cf. entre autres Yves Déloye, Olivier Ihl, *L'acte de vote*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008 ; Yves Déloye, Ihl,

d'attribuer une signification essentialiste à des procédures telles que l'élection ou le tirage au sort. La fameuse opposition aristotélicienne entre l'élection comme instrument aristocratique et le tirage au sort comme instrument démocratique avait bien un sens dans l'Athènes de son temps<sup>4</sup>. Il faut cependant prendre garde à ne pas l'absolutiser et, s'il est nécessaire d'élaborer des idéaux-types permettant de mieux comparer des époques et des réalités très diverses<sup>5</sup>, bâtir une théorie pure opposant élection et tirage au sort ou prétendant analyser l'essence de l'une ou de l'autre est plus que discutable<sup>6</sup>. Dans le cadre du vote de compromis à plusieurs échelons examiné par Hagen Keller, les élections, le tirage au sort et diverses formes de cooptation pouvaient être combinés dans un même objectif officiel, choisir les meilleurs, les plus sages et les plus justes, ceux qui pourraient décider en visant le bien commun de la cité<sup>7</sup>. Durant la période oligarchique qui suivit le Tumulte des Ciampi, à la charnière du 14<sup>e</sup> et du 15<sup>e</sup> siècle, le tirage au sort fut un moyen relativement efficace pour favoriser le consensus au sein des couches sociales dominantes<sup>8</sup>. S'il fut durant les années 1460 une revendication républicaine contre les Médicis, ce ne fut pas tant en l'opposant aux élections qu'au tirage « à la main » des noms de ceux qui allaient occuper les charges publiques<sup>9</sup>. D'ailleurs, les « élections » florentines n'étaient jamais ou presque pensées comme un moyen pour la base de désigner ses représentants, et elles intervenaient pour l'essentiel au sein de commissions électorales, elles-mêmes composées de façons les plus diverses. De plus, parce qu'elles ne sélectionnaient pas des candidats en concurrence sur un poste mais qu'elles visaient à inscrire une pluralité restreinte de noms sur des listes d'aptitude, elles relevaient davantage de la logique de l'examen de celle du concours. Et lorsque le débat entre élections et tirage au sort reprit une logique qui rappelait l'opposition aristotélicienne à la fin des années 1490, après trois années de controverses au sein du Grand Conseil analysées par Nicolai Rubinstein dans ce numéro, cela fut loin d'être un acquis définitif, comme le montrent les controverses des années qui suivirent<sup>10</sup>. Pas plus que les élections, le tirage au sort n'a une signification intrinsèque et atemporelle, indépendamment des pratiques qui lui donnent sens – ne serait-ce que parce que, comme dans l'histoire de la Commune de Florence, le cercle des personnes entre lesquelles on procède à une sélection aléatoire peut varier grandement et être défini dans des optiques opposées.

1. Aristote, *Les Politiques*, Flammarion, 1990, IV, 9, 1294-b. Cf. aussi Platon, *République*, VIII, 557a.
2. Yves Sintomer, « Tirage au sort et politique : de l'autogouvernement républicain à la démocratie délibérative », *Raisons politiques*, 42, mai 2011, p. 159-185, et *Petite histoire de l'expérimentation démocratique. Tirage au sort et politique d'Athènes à nos jours*, Paris, La Découverte, 2011.
3. Pour des tentatives de donner une vision essentialisée du tirage au sort, cf., avec des orientations au reste fort diverses, Jacques Rancière, *La haine de la démocratie*, Paris, La Fabrique, 2005, p. 54 ; B. Manin, *Principles du gouvernement représentatif...*, op. cit. ; Hubert Bucstein, *Demokratie und Lotterie. Das Los als politische Entscheidungsinstrument von der Antike bis zu EU, Frankfurt-sur-le-Main, Campus, 2009 ; Oliver Dowlen, *The Political Potential of Sortition. A Study of the Random Selection of Citizens for Public Office*, Exeter, Imprint Academic, 2008.*
4. Christoph Dartmann, Günther Wassilowsky, Thomas Weller (Hrsg.), *Technik und Symbolik vormoderner Wahlverfahren*, Munich, Oldenbourg, 2010 ; Guidobaldo Guidi, *Il Governo della città-repubblica di Firenze del primo Quattrocento*, Florence, Olschki, 1981, vol. 2, p. 136-137 ; E. Ruffini, « I sistemi di deliberazione collettiva... », art. cit. ; R. Schneider, H. Zimmermann (Hrsg.), *Wahlen und Wählen im Mittelalter*, op. cit.
5. J.-M. Najemy, *Corporatism and Consensus...*, op. cit.
6. N. Rubinstein, « *Florentina libertas* », art. cité.
7. Francesco Guicciardini, « Du mode d'élection aux offices dans le Grand Conseil », *Raisons politiques*, 36,

### La représentation politique à l'aune de l'expérience florentine

Une autre dimension de l'univers normatif en référence auquel se légitimaient les pratiques électives florentines mérite d'être mise en relief : celle des conceptions de la représentation politique. Les lecteurs du 21<sup>e</sup> siècle ne peuvent qu'être frappés par le fait que les individus et les instances qui pouvaient décider au nom de la cité n'en étaient pas une émanation électoral. Si les assemblées du peuple furent sans doute aux origines des communes italiennes, avant même l'instauration du consulat<sup>1</sup>, elles perdirent progressivement leur importance première et, dès le 12<sup>e</sup> siècle, voire plus tôt, elles ne jouèrent plus un rôle fondamental. Pendant l'âge d'or de la Commune, leur fonction était essentiellement plébiscitaire et acclamative, sous forme de « parlement » (*parlamento*) réuni sur la place de la Seigneurie. Et pourtant, ces instances non élues (dans le sens que nous donnons aujourd'hui à ce mot) furent loin d'être simplement synonyme d'autoritarisme ou de paternalisme ; elles furent au contraire inséparables de l'affirmation d'une certaine « liberté florentine ». Plus, les couches populaires ne portèrent jamais la revendication des élections comme instrument de la souveraineté populaire au cours des luttes sociopolitiques extrêmement vives qu'elles menèrent, et les classes subalternes de l'époque revendiquèrent plutôt de pouvoir participer elles aussi aux formes représentatives existantes<sup>2</sup>.

Car il y avait bien des formes représentatives à Florence et, à partir du 13<sup>e</sup> siècle, la notion de représentation fut effectivement utilisée par les philosophes et les juristes (et notamment par Marsile de Padoue) pour décrire la façon dont des groupes pouvaient persister et agir dans la durée, sans jamais se réunir en assemblée plénière ou sans que cette réunion ne constitue un moment fondateur. Simplement, le lien de représentation juridico-politique dont il s'agissait ne relevait pas de la représentation-mandat, que nous tendons spontanément, mais à tort, à confondre avec la représentation politique en général. Il revient à l'historien du droit et des idées Hasso Hofmann d'avoir montré comment la notion juridico-politique de représentation-mandat (la *Ververtretung* allemande) fut une invention un peu plus tardive, datant du 14<sup>e</sup> siècle, et qu'elle coexista longtemps avec une notion fort distincte, la représentation identité (*repraesentatio identitatis*)<sup>3</sup>.

Cette dernière conception, élaborée dans le cadre du droit des corporations et du droit communal, pense les représentants comme une *pars pro toto*, une partie qui peut agir comme le tout – plutôt que pour lui. Dans l'optique de la représentation-identité, les représentants sont une incarnation du tout, ils permettent la présence réelle de celui-ci plutôt qu'ils ne rendent présente une réalité absente, celle du représenté, comme cela est le cas dans la représentation-mandat. Ils rendent ainsi possible l'unité de la multiplicité. L'opposition entre représentation-identité (ou incarnation) et représentation-mandat est particulièrement frappante dans les exemples, analysés par Hagen Keller, où les différents groupes statutaires composant la Commune (Arts, quartiers, etc.) se voient reconnus le droit d'avoir des représentants issus de leur sein dans les instances de celle-ci, mais pas de les nommer eux-mêmes. L'idée qui guide alors les procédures électives est de composer la partie qui puisse le mieux incarner le tout et le faire exister, et non de demander à des groupes préexistants – qu'ils

1. Roberto Celli, *Pour l'histoire des origines du pouvoir populaire. L'expérience des villes-États italiens (X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)*, Louvain-la-Neuve, Publications de l'Institut d'études médiévales, 2<sup>e</sup> série, 3, 1980.

2. Hagen Keller, « "Komune" : Städtische Selbstregierung und mittelalterliche "Volksheerschaft" im Spiegel italienischer Wahlverfahren des 12.-14. Jahrhunderts », dans Gerd Althoff et al. (Hrsg.), *Person und Gemeinschaft*

soient les corporations ou le « peuple » de la Commune – de déléguer leur pouvoir à des mandataires. Dans cette dynamique, les élections ne sont qu'un moyen potentiel parmi d'autres pour atteindre cet objectif, et sont généralement combinées avec d'autres procédures, comme le tirage au sort. Si les pratiques politiques réelles s'écartent bien souvent de cette norme idéale, le gouffre n'est pas forcément plus grand que celui qui existe aujourd'hui en Europe occidentale entre les normes constitutionnelles sur la souveraineté du peuple et la démocratie « réellement existante ».

La mise en lumière de ce dualisme dans les conceptions de la représentation<sup>1</sup> – un dualisme qui, répétons-le, ne saurait être superposé à la dichotomie élections/tirage au sort – a d'abord un intérêt historique. Il s'agit de ne pas plaquer de façon anachronique nos conceptions contemporaines sur les univers normatifs et les pratiques communales du Moyen Âge et de la Renaissance. Au-delà, il est cependant possible de construire un idéal-type de la représentation qui diffère de celui qui se centre sur la relation principal-agent. La théorie politique anglo-saxonne contemporaine s'y est attachée depuis les travaux fondateurs de Hannah Pitkin, mais en manquant la profondeur historique et la matrice spécifique que constitue la représentation-identité<sup>2</sup>. Or, penser la représentation comme identité ou, pour employer un vocabulaire moins daté, comme incarnation, serait susceptible de nous faire voir autrement les théories qui, de Thomas Hobbes à Carl Schmitt en passant par Pierre Bourdieu ou Michael Saward, insistent sur la façon dont le représentant participe à la construction du groupe représenté<sup>3</sup>. La notion de représentation-incarnation est en même temps une ressource pour mieux analyser toutes les situations où un individu ou un groupe d'individus prétendent moins parler au nom d'un ensemble plus vaste qu'incarner cet ensemble – depuis le fameux (et apocryphe) « L'État c'est moi » de Louis XIV jusqu'au « We are the 99 % » d'Occupy Wall Street, en passant par le non moins célèbre « We the people » des auteurs de la Constitution étasunienne ou par les prétentions à la représentation des instances de la « gouvernance globale » ou des contre-sommetts qui les contestent. Bien sûr, il serait absurde de suggérer que les prétentions à la représentation portées par ces expériences historiques se rapprocheraient dans leur substance de celles des dirigeants de la Commune de Florence. Plus modestement, il s'agit seulement de comprendre que, pour paraphraser Pierre Bourdieu, ce que l'histoire a fait, l'histoire peut le défaire. Dans les mutations de la politique au 21<sup>e</sup> siècle, qui pourrait exclure que des matrices notionnelles qui semblaient avoir perdu toute importance réelle ou qui avaient été oubliées (tout en continuant parfois d'avoir une efficacité, mais de façon non réflexive) puissent retrouver une certaine actualité, portées il est vrai par des acteurs et dans des logiques que n'auraient pu imaginer les citoyens ou les intellectuels florentins ?

1. Ce dualisme informe mais ne se réduit pas à la version plus spécifique qu'en livre une large partie de la théorie politique allemande de matrice schmittienne lorsqu'elle oppose *Ververtretung* et *Repräsentation*. Cf. en particulier Carl Schmitt, *Théorie de la constitution*, Paris, PUF, 1993. Pour une présentation critique en français, cf. Olivier Beaud, « Repräsentation et Stellvertretung : sur une discussion de Carl Schmitt », *Droit*, 6, 1987, p. 11-19 ; Hasso Hofmann, « La représentation, un problème allemand ? », *Raisons politiques*, 50, mai 2013, p. 79-96.

2. Hanna F. Pitkin, *The Concept of Representation*, Berkeley, University of California Press, 1972 (1<sup>re</sup> éd. : 1967) ; Jane Mansbridge « Rethinking Political Representation », *The American Political Science Review*, 97 (4), 2003, p. 515-528. Pour une réflexion renouvelée sur le concept de représentation en langue française, cf. le numéro « La représentation politique/Die politische Repräsentation » dirigé par Paul Diehl, Yves Sintomer, Samuel Hayat, *Trivium*, printemps 2014 ; et le numéro « Repenser la représentation politique », dirigé par Samuel Hayat, Yves

### Jean Boutier et Yves Sintomer

Directeur d'études à l'EHESS, **Jean Boutier** a développé des recherches d'histoire comparée des sociétés européennes à partir de terrains italiens, français et britanniques. Il a consacré de nombreux travaux à l'histoire de Florence, dont sa thèse de doctorat, « Construction et anatomie d'une noblesse urbaine : Florence à l'époque moderne, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle », Paris, EHESS, 1988. Il a notamment publié : (avec Sandro Landi, Olivier Rouchon) *Florence et la Toscane, XIV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle. Les dynamiques d'un Etat italien*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004 (éd. it. : Florence, Mandragora, 2009) ; (avec Brigitte Marin, Antonella Romano) *Rome, Naples, Florence. Une histoire comparée des milieux intellectuels italiens (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Rome, École française de Rome, 2005 ; (avec Sandro Landi, Olivier Rouchon) *La politique par correspondance. Les usages politiques de la lettre en Italie, XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009 (EHESS, Centre Norbert-Elias, 2 rue de la Charité, 13002 Marseille, <jean.boutier@univ-amu.fr>).

Membre senior de l'Institut universitaire de France, **Yves Sintomer** est professeur de science politique à l'Université Paris VIII, et chercheur à l'UMR Cresppa, équipe CSU (CNRS). Il est également professeur associé ou invité dans plusieurs universités européennes : Lausanne, Neuchâtel, Université du Pays basque (UPV), Francfort-sur-le-Main. Il a été directeur adjoint du Centre Marc-Bloch (Berlin) entre 2006 et 2009. Il a publié de nombreux articles et ouvrages sur la sociologie et la philosophie politiques allemandes, ainsi que sur la question de la démocratie, et notamment *Petite histoire de l'expérimentation démocratique. Tirage au sort et politique d'Athènes à nos jours*, Paris, La Découverte, 2011. Il a dirigé un numéro sur l'humanisme civique florentin dans la revue *Raisons politiques*, 36, novembre 2009, et un autre sur la représentation politique (avec Samuel Hayat) dans la revue *Raisons politiques*, 50, juin 2013 (CSU-Cresppa, 59-61 rue Pouchet, 75849 Paris cedex 17, <sy@cmb.hu-berlin.de>).

### Annexe

#### Chronologie de Florence : de la naissance de la Commune au Grand-Duché de Toscane (12<sup>e</sup>-16<sup>e</sup> siècle)<sup>1</sup>

##### 1. La lente affirmation de la Commune médiévale (12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> siècles)

Florence accroît progressivement son autonomie par rapport au Saint-Empire romain germanique et se détache peu à peu comme l'une des communes les plus influentes de l'Italie du Nord et du Centre. Le conflit entre guelfes (partisans de la papauté) et gibelins (partisans de l'Empire) déchire les grandes familles nobles et se conclut à l'avantage des premiers. Les ordres mendiants s'installent à Florence au début du 13<sup>e</sup> siècle, les franciscains sur le site de la future basilique de Santa Croce et les dominicains sur celui de la basilique de Santa Maria Novella. Création et affirmation du poids des corporations (les Arts), au fur et à mesure que se développe l'activité artisanale et commerciale ; organisation et montée en puissance consécutive du *Popolo* par rapport aux familles nobles ; ce corps politique particulier, à côté des institutions de la Commune, est organisé militairement en 20 compagnies, avec leur gonfalonier et leur Conseil ; à leur tête, le capitaine du Peuple, étranger à la ville appelé à occuper temporairement la charge et doté de vastes pouvoirs ; passage du consulat (magistrat suprême généralement local) au podestat (magistrat suprême d'origine étrangère appelé à gouverner pour un laps de temps).

Début du 12 <sup>e</sup> siècle	Lente émergence d'une Commune autonome, qui reste pendant longtemps une ensemble de forces et de pouvoirs sans organisation cohérente : première période républicaine.
1125	Première action collective offensive des Florentins qui prennent et détruisent la ville voisine de Fiesole ; première mention de l'existence de consuls à Florence, dont le pouvoir concerne les relations extérieures et la justice criminelle.
1154	Le légat impérial concède à la Commune de Florence la juridiction civile et criminelle sur les territoires environnants soumis à l'autorité de la ville (le <i>contado</i> ), admise par l'empereur en 1183.
1159	Premiers textes statutaires connus pour Florence : ébauche d'une constitution communale.
1163	L'empereur Frédéric Barberousse réussit à relancer une active administration impériale en Toscane.
1166	Première mention d'un Conseil de cent à cent cinquante <i>Boni Homines</i> .
Années 1170-1180	Prééminence acquise des consuls de la cité ( <i>consules civitatis</i> ) ; début de la Commune consulaire.
1175	Florence attaque et vainc sa puissante voisine, Siéne.
Fin du 12 <sup>e</sup> siècle	Essor du grand commerce, notamment celui des draps de laine teints à Florence.
Vers 1180	Apparition de l'Art des marchands dit de Calimala.
1182	Première attestation certaine d'un <i>constitutum</i> (une Constitution dans le sens large du terme) florentin.
1193	Première mention de « recteurs des Arts » dans la vie politique florentine ; première nomination d'un podestat, comme solution d'urgence.
1197	Retour à une large collégialité consulaire (17 consuls).
1200-1201	Premier podestat étranger appelé à Florence.
1202	Création d'un impôt direct sur la fortune mobilière, évaluée selon le système de l'allivrement (établissement d'un revenu imposable), base à l'avenir de la fiscalité directe de la Commune florentine.
1202-1204	Première mention de l'Art du Change.
1209	La Commune refuse de jurer fidélité à l'empereur Otton IV.
1211	Fin du système consulaire à Florence.
1212-2018	Première mention de l'Art des Juges et des Notaires (avril 1212), suivi par l'Art de la Laine (juin 1212), l'Art de la soie (Por Santa Maria, 1218), l'Art des Médecins et Apothicaires, l'Art des Pelletiers et Fourreurs.
1216	Série de vendettas entre deux familles, dont sort peu à peu la lutte des guelfes et des gibelins.
1224	Le Conseil général de la Commune est modifié : sont ajoutés 120 citoyens (20 dans chacun des 6 quartiers - sestieri).
1226	Les franciscains commencent à s'établir à Santa Croce.
1228	Le pape accorde le transfert du siège épiscopal de Fiesole à Florence.
1235	Début de la frappe du florin d'argent : paix avec les Siennois ; de violentes agitations aboutissent à la destruction du palais communal en juin.
1239	Les gibelins l'emportent ; pour la première fois, les guelfes quittent en masse la ville.
1244	Première organisation du <i>Popolo</i> en groupe politique qui, dirigé par deux capitaines, fait contrepois au podestat

1252	Le florin d'or est la première monnaie d'or à être frappée en grande quantité en Europe occidentale depuis l'époque carolingienne.
1255	Début de la construction du palais du <i>Popolo</i> , appelé ensuite palais du Bargello.
1260	Les troupes florentines, en guerre contre Sienne, sont battues à Montaperti. Les gibelins reprennent le pouvoir et mettent fin au premier régime du <i>Popolo</i> .
1266	Novembre : instauration d'un régime populaire, au-dessus des partis ; rapidement, reprise des conflits entre guelfes et gibelins.
1278	Charles d'Anjou est nommé podestat de Florence et le restera jusqu'en 1282.
1279	Le cardinal Latino Malabranca, légat pontifical, entre à Florence (8 octobre) pour pacifier le conflit entre guelfes et gibelins ; une assemblée générale du Peuple (« Parlement ») lui attribue les pleins pouvoirs (19 novembre).
1280	Janvier : création du gouvernement des Quatorze, réunissant des guelfes et des gibelins, à l'incitation du légat du pape, le cardinal Latino ; ils cessent leurs fonctions en mai 1283.

## 2. La République du second « régime du Popolo » (1282-1434)

Cette période est celle de l'apogée politique de la Florence républicaine, parfois comparée à l'époque à une nouvelle Athènes et pétrie de références à la République romaine. La ville continue son ascension économique et devient une puissance artisanale (en particulier dans l'industrie de la laine), marchande et financière de tout premier plan, en même temps que l'une des principales agglomérations (et l'une des plus riches) d'Europe occidentale. Les grandes compagnies florentines permettent la plus importante concentration de capital de l'Europe médiévale et inventent la comptabilité en partie double. Désormais pleinement indépendante, la cité-État s'assure de la domination sur toute la Toscane. Berceau de l'humanisme, elle couple celui-ci avec les traditions politiques communales pour produire ce qui sera *a posteriori* nommé sous le terme d'humanisme civique, peu avant d'inventer la perspective et la Renaissance dans les arts. Parallèlement, la Commune florentine modernise sa gestion administrative et fait preuve d'une indéfinissable inventivité politique quant à la multiplication des procédures délibératives, expérimentant de nombreuses combinaisons de divers types d'élection et de tirage au sort, multipliant les conseils consultatifs dont la qualité délibérative va croissant – mais recourant aussi à des procédures censées faire face à l'état d'urgence en suspendant les normes constitutionnelles traditionnelles. Le *Popolo* est désormais hégémonique et l'ancienne aristocratie marginalisée. Le priorat, initialement recruté exclusivement dans les Arts majeurs, devient l'organe central de la Commune, flanqué de deux Collèges permettant d'associer largement les couches dirigeantes à la gestion de la cité. Il est cependant contrebalancé par d'autres magistratures et par les conseils législatifs. Durant toute la période, d'importantes luttes opposent les Arts majeurs, moyens et mineurs pour la répartition du pouvoir à l'intérieur de la cité.

*Les débuts du second « régime du Popolo » et l'apogée du pouvoir des corporations (1282-1328)*

Les magnats se voient interdits d'accès aux principales charges politiques et la Commune pose sa première base constitutionnelle stable. C'est l'apogée du pouvoir des corporations, même si des périodes plus favorables aux Arts mineurs alternent avec d'autres où les Arts

1282	Les représentants de Charles d'Anjou sont expulsés de Florence ; création du second « régime du <i>Popolo</i> ». Les trois prieurs (juin), choisis parmi les Arts de Calimala (commerce extérieur), du change et de la laine, deviennent six dès août (avec les Arts des médecins et apothicaires, de la soie et des pelletiers et fourreurs).
1284-1333	Construction d'une nouvelle enceinte, longue de 8,5 km et comprenant 63 tours ; la ville compte près de 120 000 habitants.
1293	17 janvier : approbation des Ordonnances de Justice ; institution du gonfalonier de justice, une sorte de <i>primus inter pares</i> chargé de faire respecter les ordonnances ; le nombre des prieurs reste un certain temps variable, 14 en 1304, 12 de 1313 à 1315, 16 en 1316 ; à partir de l'expulsion de Gautier de Brienne, duc d'Athènes (1343), leur nombre est fixé à huit, plus le gonfalonier, chiffre inchangé jusqu'à la fin de la République, en 1531-1532.
1299	Construction du palais de la Seigneurie, achevé en 1314.
1300	Dante est nommé l'un des prieurs de Florence ; partisan des guelfes blancs, il doit s'exiler en 1302 ; il travaille à la <i>Divine comédie</i> de 1406 jusqu'à sa mort, en 1421.
1309	Failite de la puissante compagnie commerciale des Bonsignori.
1313	Robert de Sicile, seigneur de Florence.
1315	29 août : défaite à Montecatini des Florentins et de leurs alliés (Sienne, Pistoia, Prato, etc.) contre une coalition des Pisans et des Lucquois, proches des impériaux.
1325	Défaite d'Altopascio contre les armées de Castruccio Castracani (Lucques) ; Charles d'Anjou, duc de Calabre, devient seigneur de Florence et du <i>contado</i> pour 10 ans ; il décède en novembre 1328.

### *Entre recherche d'un consensus et exacerbation des conflits sociaux (1328-1382)*

Le tirage au sort des magistrats et des conseillers, sur la base de listes de personnes présélectionnées par des commissions électorales et dont les noms sont placés dans des bourses puis tirés au sort pour des périodes courtes (quelques mois), est généralisé à partir de 1328. La procédure deviendra l'une des marques de la tradition constitutionnelle florentine. L'objectif est d'aboutir à un consensus au sein de la couche dominante en organisant de manière réglée une alternance des différents groupes au pouvoir et en assurant un gouvernement plus impartial : sur les 50 000 à 70 000 habitants, 4 000 sont présélectionnés et 1 300 à 1 400 voient leur nom mis en bourse, soit environ un tiers des membres des corporations officiellement reconnues (et donc des citoyens au sens plein). Cependant, la constitution préalable de liste de personnes considérées comme dignes d'être tirées au sort et la répartition inégale des quotas de sélectionnés entre Arts majeurs et mineurs permettent à l'élite de resserrer son emprise et contrebalancent la dynamique d'autogouvernement, ce qui provoque en réaction l'insurrection populaire du petit peuple des Ciompi. L'influence de Pétrarque, précurseur de l'humanisme, se fait fortement sentir dans la ville, comme dans le reste de l'Italie.

1328	Les Conseils législatifs établissent le tirage au sort, sur la base de listes de personnes considérées aptes, pour désigner les prieurs.
1334	Giotto est chargé de diriger la construction du campanile de la ville.
1342	Gautier de Brienne, envoyé par Robert de Sicile, est élu seigneur à vie de Florence.
1343	Une insurrection chasse Gautier de Brienne.

1348	La peste noire dévaste la ville : des 90 000 à 120 000 habitants que Florence comptait à son point culminant, entre 40 % et 60 % sont emportés.
1358	Loi gueffei sur l'« admonition », sorte d'inquisition politique institutionnalisée.
1364	Juillet : les Florentins l'emportent définitivement sur la république de Pise.
1375-1378	Florence brise l'alliance gueffei et entre en guerre contre le Saint-Siège, dans le contexte de la scission de la papauté entre Rome et Avignon (guerre des <i>Otto Santi</i> ) : le 31 mars 1376, Grégoire XI excommunie les Florentins.
1378	Mai-juin : le <i>leader</i> populaire Salvestro de Médicis nommé gonfalonier de justice ; 21 juin : violente émeute contre les chefs de la Partite gueffei ; 21 juillet : tumulte des Ciompi, artisans et travailleurs pauvres du textile exclus des corporations et donc de l'accès aux offices ; le carderue Michele di Landò se proclame gonfalonier de justice ; importants changements constitutionnels en faveur de l'ensemble des Arts ; création de trois nouveaux Arts, qui se voient reconnus un rôle politique : de nombreux <i>minuti</i> deviennent aptes à exercer les charges les plus élevées ; forte croissance du corps civique, avec l'intégration de plus de 10 000 <i>minuti</i> ; 1 <sup>er</sup> septembre : chute des Ciompi, mais maintien d'un gouvernement populaire des Arts jusqu'en 1382.
1382	Janvier : révolte des marchands lainiers, qui met fin au gouvernement des Arts ; affirmation d'une idéologie du consensus, expression de l'« ensemble du peuple florentin » ; retour aux statuts de 1293 ; établissement d'un régime oligarchique, hostile au <i>popolo minuto</i> qui perd tout accès au gouvernement de l'État.

### La République oligarchique et l'apogée politico-intellectuel de Florence (1382-1434)

Florence s'affirme comme la première puissance de l'Italie centrale aux côtés des États de la papauté, et son expansion économique et commerciale est importante. Le rôle des Arts est relativisé, tandis qu'une élite sociale et politique affirme son hégémonie. Cependant, pour assurer le consensus au sein des couches dominantes, la liste des personnes dont le nom est présélectionné avant d'être soumis au scrutin désignant ceux qui seront mis en bourse pour le Priorat est élargie (elle oscille entre 5 000 et 6 000, dont environ 70 % de membres des Arts majeurs), tandis qu'une fiscalité plus équitable, assise sur un cadastre, est mise en place. Sous la pression de la concurrence avec une Milan princière, les humanistes florentins font idéologiquement de la Commune toscane le héritier de la liberté républicaine. Les artistes florentins inventent la perspective et l'art renaissant.

1382	Le cadre constitutionnel républicain est conservé, mais il sert dans les faits l'établissement d'un régime oligarchique, où s'imposent des figures comme Maso degli Albizzi, Gino Capponi ou Niccolò da Uzzano ; dans les années suivantes, Maso, en particulier, cherche à modifier en sa faveur les institutions communales.
1387	Création de la magistrature des scrutateurs ( <i>accoppiatori</i> ), chargés de constituer les listes de citoyens destinés à être tirés au sort.
1390-1402	Guerre contre Gian Galeazzo Visconti, seigneur puis duc de Milan.
1396	Le podestat perd la faculté de convoquer les conseils, désormais confiée à la Seigneurie.
1402	La mort de Gian Galeazzo Visconti libère Florence de son pire adversaire. La Commune se fait le héritier de la « <i>florentina libertas</i> » face aux cités princières. Les intellectuels florentins, et notamment les chancelliers Coluccio Salutati et Leonardo Bruni, réalisent une synthèse entre le courant humaniste et les traditions républicaines dans ce qui sera appelé l'humanisme civique.
1406	Conquête de Pise ; Florence a enfin un accès facile à la mer.
1411	Création des conseils des Cent, Trecento, Milia, et des Douze-Cents.

1427	Loi sur le cadastre fiscal général ( <i>calasto</i> ) pour l'État de Florence, mettant en place un système fiscal d'avant-garde ; 3 décembre : l'humaniste Leonardo Bruni, originaire d'Arezzo, est nommé chancelier de la République. Dans <i>La constitution de Florence</i> (1439), il théorise celle-ci comme une Constitution mixte.
1433	Septembre : Côme de Médicis, dont la famille s'est enrichie avec l'activité bancaire et qui est l'une des principales fortunes de la ville, est exilé pour 10 ans à Padoue à la suite des manœuvres de ses adversaires.
1434	5 octobre : retour de Côme de Médicis à Florence ; acclamations de la foule.

### 3. La première domination des Médicis (1434-1494)

Les Médicis s'emparent du pouvoir de fait, sans pour autant abolir formellement les institutions républicaines. Le tirage au sort des magistrats est remplacé par une sélection « à la main » de personnes fidèles au nouveau régime, sur la base de noms soigneusement sélectionnés. De nouveaux conseils, eux aussi contrôlés, sont créés. Les Médicis se comportent en mécènes et favorisent la poursuite de l'épanouissement artistique de Florence.

1439	Janvier-août : concile de Florence, en présence du pape Eugène IV et de l'empereur grec Jean VIII Paléologue.
1440	Fra Angelico se transfère de Fiesole au couvent de San Marco, qu'il décorera par ses fresques.
1454	9 avril : paix de Lodi entre la République de Venise et le Duché de Milan, dont Florence est la principale alliée, qui donne à l'Italie une nouvelle organisation politico-institutionnelle, assise sur un important équilibre territorial dont Laurent le Magnifique, quelques années plus tard, se fera le garant.
1458	Août : échec du coup d'État antimédicéen promu par Luca Pitti ; 29 novembre : création du Conseil des Cent, composé exclusivement d'ancien gonfaloniers ayant exercé leur charge depuis le retour des Médicis en 1434.
1464	Décès de Côme l'Ancien de Médicis ; son fils, Pierre le Goûteux, lui succède, après ratification par le peuple réuni en assemblée ( <i>parlamento</i> ).
Septembre 1465- septembre 1466	Tentative de rétablissement du régime républicain, qui finit par échouer.
1469	Laurent et Julien de Médicis succèdent à leur père Pierre le Goûteux.
1471	Un groupe de 40 citoyens, nommés « à la main », devient le noyau permanent du Conseil des Cent, à nouveau contrôlé par les Médicis.
1472	Guerre contre Volterra, que Florence réussit à soumettre.
1478	26 avril : conjuration des Pazzi dans la cathédrale de Florence contre les Médicis ; mort de Julien.
1480	19 avril : création des Huit de la Pratique, chargés de la politique étrangère, et du Conseil des Soixante-Dix, qui choisit les nouveaux prieurs.
1485	Botticelli peint <i>La naissance de Vénus</i> ; les arts et les lettres s'épanouissent dans la ville sous le patronage des Médicis, avec une tendance néoplatonicienne marquée.
1490-1491	Prédications apocalyptiques du dominicain Jérôme Savonarole, installé au couvent de San Marco.
1492	8 avril : mort de Laurent de Médicis.
1494	Failite finale de la banque Médicis ; profitant de l'invasion française qui marque le début de la première

#### 4. De la seconde République à la chute définitive de la République (1494-1530)

Durant près de quatre décennies, la lutte entre les diverses tendances républicaines et les partisans des Médicis s'exacerbe, engendrant une instabilité politique croissante. À partir de 1494, avec les guerres d'Italie opposant les royaumes de France et d'Espagne pour la domination sur la Péninsule (alors que le Moyen Âge avait été marqué par le conflit entre l'empereur et la papauté), Florence se retrouve confrontée à une dimension européenne qui la ravale au rang de puissance secondaire, forcée de subir des ennemis à la puissance bien supérieure. Les aléas militaires et politiques et les épidémies éprouvent durement la ville. Cependant, les productions de Machiavel et de Guicciardini représentant le point culminant de la pensée politique florentine, tandis que, dans le domaine artistique, Michel Ange et Léonard de Vinci atteignent de nouveaux sommets. La période se clôt par la défaite, définitive, de la République.

1494	22-23 décembre : réforme constitutionnelle créant le Grand Conseil ; rétablissement du régime républicain, ouvrant l'une des périodes les plus « populaires » de l'histoire de la République florentine, parfois appelée Seconde République. Savonarole s'impose comme le principal inspirateur des premières années de celle-ci.
1496	Février : première réunion plénière du Grand Conseil.
1497	Nouvelle épidémie de peste noire.
1497-1498	12 mai 1497 : Savonarole est excommunié ; il est supplicié le 25 mai 1498 sur la place de la Seigneurie ; la défaite de Savonarole permet à Machiavel de devenir secrétaire de la chancellerie de Florence en juin 1498.
1498-1499	Après plusieurs années de débats vifs et complexes, le tirage au sort au sein du Grand Conseil s'impose comme la méthode privilégiée de sélection des titulaires des offices publics.
1502	Institution du gonfalonier à vie ; 10 septembre : Piero Soderini premier gonfalonier à vie.
1504	La Commune de Florence commande une statue de David à Michel-Ange, qu'elle place à l'entrée du palais de la Seigneurie ; Michel Ange sera ultérieurement chargé de rénover une partie des fortifications de la ville.
1512	Institution d'une <i>balìa</i> tenue par les Médicis, pour contrôler l'accès aux magistratures et pour réformer les institutions ; septembre : le cardinal Giovanni de Médicis occupe par la force le palais de la Seigneurie et convoque un « Parlement » ; c'est-à-dire une assemblée des citoyens ; ce fils de Laurent le Magnifique devient de fait seigneur de la ville ; Machiavel est démis de sa charge et doit s'exiler dans la campagne toscane (il reviendra en 1514).
1513	Le Grand Conseil et le Conseil des Quatre-Vingts sont remplacés par les Conseils des Cent et des Soixante-Dix ; 11 mars : le cardinal Jean de Médicis devient pape sous le nom de Léon X ; 9 mai : Giulio de' Medici devient archevêque de Florence ; Laurent de Médicis, fils de Pierre le Malchanceux et neveu du pape, exerce la réalité du pouvoir à Florence à travers les Conseils des Soixante-Dix et des Cent, contrôlés par les Médicis ; juillet-décembre : période probable de composition du <i>Prince</i> de Nicolas Machiavel.
1515	23 mai : Laurent de Médicis devient capitaine de la République florentine ; victoire de François I <sup>er</sup> à Marignano.
1516	18 août : Laurent est fait duc d'Urbin.
1516-1517	Machiavel est la principale figure du cercle politico-intellectuel des <i>Orti Orzellari</i> ; il termine vers 1519 la rédaction des <i>Discours sur la première Décade de Tite Live</i> .
1519	4 mai : mort de Laurent, duc d'Urbin ; le cardinal Jules de Médicis assure le gouvernement de la ville.
1520	L'Université de Florence commande à Machiavel ses <i>Histoires florentines</i> .

1523	19 novembre : le cardinal Jules de Médicis devient pape sous le nom de Clément VII.
1524	Mai : le cardinal Silvio Passerini, de Cortone, assure le gouvernement de la ville, au nom des jeunes Hippolyte et Alexandre de Médicis.
1527	17 mai : au lendemain du sac de Rome par les troupes impériales, les Médicis quittent la ville et Florence rétablit la République ; le Grand Conseil et le Conseil des Quatre-Vingts sont rétablis ; un nouveau gonfalonier de justice est établi pour un an ; 31 mai : le modéré Niccolò Capponi est élu ; la République se radicalise dans la lutte contre l'ennemi intérieur et extérieur ; les offres de service de Machiavel restent sans écho, et celui-ci décide la même année (21 juin) Guicciardini est accusé par les républicains d'être pro-médicéen ; il part de Florence pour quelques années en 1529.
1528	9 février : la République se place sous la souveraineté du Christ « roi de Florence ».
1529	15 avril : Capponi, déposé, est remplacé le 18 par Francesco Carducci, aux positions radicales et antimédicéennes ; 14 octobre : les troupes impériales et pontificales mettent le siège devant Florence.
1530	12 août : capitulation de Florence ; 20 août : les partisans des Médicis, de retour en ville, convoquent une assemblée des citoyens ( <i>parlamento</i> ) et nomment une <i>balìa</i> qui supprime les institutions républicaines et instaure une Seigneurie.

#### 5. Établissement et stabilisation du Grand-Duché de Toscane (1530-1861)

Avec la constitution d'un grand-duché, Florence est à la tête d'un État territorial qui s'étend de façon stable sur toute la Toscane. Grâce à sa récupération démographique (la ville compte 60 000 habitants en 1552) et une longue période de stabilité politique, le grand duché est l'un des États européens les plus prospères. Cependant, Florence n'est plus désormais qu'une puissance moyenne et la période où elle constituait l'avant-garde politique, intellectuelle et artistique de l'Occident relève du passé.

1531	Alexandre de Médicis, fils naturel de Laurent, duc d'Urbin, rentre le 5 juillet 1531 ; 18 octobre : publication des <i>Discours sur la première décade de Tite Live</i> de Machiavel, à Rome.
1532	Création d'un Conseil des Deux-Cents et d'un Sénat de 48 membres ; Alexandre reçoit le titre de « duc de la République florentine » ; publication du <i>Prince</i> de Machiavel (4 janvier).
1536	18 janvier : Alexandre épouse Marguerite d'Autriche, fille naturelle légitimée de l'empereur Charles-Quint.
1537	6 janvier : assassinat d'Alexandre par un de ses cousins, Lorenzino de Médicis ; 9 janvier : le Sénat reconnaît le jeune Côme de Médicis, fils du condottiere Jean des Bandes noires, comme « chef et premier citoyen de la ville de Florence » ; 1 <sup>er</sup> août : les républicains florentins sont écrasés par les troupes florentines officielles à Montemurlo, à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Florence.
1537-1540	Guicciardini rédige l' <i>Histoire d'Italie</i> , la première histoire « nationale » dans une perspective continentale de l'ère moderne ; mort de Guicciardini (22 mai 1540).
1550	Mai : Côme I <sup>er</sup> acquiert le palais Pitti, dans les quartiers sud de la ville ; il s'y installera dans les années 1560.
1553-1555	Guerre contre Sienne, qui capitule finalement entre les mains de Côme.
1557	3 juillet : Philippe II d'Espagne donne en fief la cité et l'État de Sienne à Côme I <sup>er</sup> .
1559	Janvier : échec de la conjuration de Pandolfo Pucci contre Côme I <sup>er</sup> .
1564	14 juin : abdication de Côme I <sup>er</sup> en faveur de son fils François, qui assure la régence.
1569	24 août : le pape Pie V accorde à Côme de Médicis le titre de grand-duc de Toscane ; le titre n'est reconnu par un diplôme impérial qu'en janvier 1576.
1574	21 avril : décès de Côme I <sup>er</sup> ; François, second grand-duc de Toscane.